

L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année



SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE	Mot d'ordre : POUR LA LEVÉE DES	
	CHEFS	265
YVES-TESSIER LAVIGNE	LE BILINGUISME DANS L'OUEST (1er	
	article)	266
THOMAS CHAPAIS	POUR « LA SÈVE IMMORTELLE »	282
JOSEPH FORTIER, s. j.	UN DÉFENSEUR DE LA RACE	285
HENRI D'ARLES	LE CHANT DU CYGNE	292
ANATOLE VANIER	NOTRE FÊTE NATIONALE	301
VALMORE CARIGNAN	LE CERCLE DES ETUDIANTS FR.-AMÉRI-	
	CAINS	304
HERMAS BASTIEN	QUELLE SERA NOTRE PHILOSOPHIE?	312
HERMAS BASTIEN	PARLONS MIEUX	317
* * *	LES LIVRES	319
JACQUES BRASSIER	LA VIE DE L'Action française	325

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

1735, RUE SAINT-DENIS

TÉLÉPHONE: EST 1369

MONTRÉAL

Canadiens=Français

Soyons fiers de nos institutions

NOS EPARGNES

dans nos banques

NOS PLACEMENTS

dans nos industries

NOS ACHATS

chez nos marchands

NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

“La Sauvegarde”

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de dix-huit millions d'assurance en force

Consultez nos représentants ou adressez-vous
directement au bureau principal

Édifice “LA SAUVEGARDE”

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

L'Action française est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont: M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, M. l'abbé Lionel GROULX, professeur à l'Université de Montréal, M. l'abbé Lucien PINEAULT, professeur à l'Université de Montréal, MM. Arthur LAURENDEAU, professeur, Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal, Emile BRUCHESI, avocat, Montréal.



Fondée et subventionnée par le gouvernement
de la province de Québec.

Affiliée à l'Université de Montréal.

COURS DU JOUR

préparant aux licences en Sciences Commerciales
et Comptables. Ces diplômes donnent droit d'ad-
mission aux associations d'experts-comptables.

COURS DU SOIR

nombreux cours libres sur : Comptabilité théorique
et pratique, opérations de banque, correspondance
commerciale anglaise et française, arithmétique
commerciale, algèbre, économie politique, droit
civil, droit commercial, espagnol, italien, allemand,
etc., etc.

BOURSES DU GOUVERNEMENT

*Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur,
coin avenue Viger et Saint-Hubert, Montréal.*

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

LE PIANO PRATTE

ŒUVRE D'ART NATIONAL



Le Piano PRATTE
Reproducteur à Queue.

LA CREATION LA PLUS RECENTE DE M. A. PRATTE.

Cet instrument est certes le plus grand progrès et le plus important fait dans l'industrie du piano depuis une génération.

Ce piano reproduit parfaitement dans toute la précision et la plus grande sincérité, l'exécution des plus grands artistes.

Les oeuvres de PADEREWSKY, RACHMANINOFF, CORTOT, etc., etc., sont reproduites telles qu'exécutées par eux.

Tous ceux qui l'ont examiné et entendu, en sont émerveillés.

VENEZ L'ENTENDRE CHEZ

J.-DONAT LANGELIER

Limitée

366-368 est, rue Ste-Catherine, Montréal

Le plus grand magasin du genre au Canada.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

TÉLÉPHONE :

MAIN 4310-4311-4312-4313

La Prévoyance

189, RUE SAINT-JACQUES

MONTRÉAL

ASSURANCES INCENDIE, AUTOMOBILE,
RESPONSABILITÉ, VIE,
ACCIDENTS, MALADIE, GLACES, VOL, GARANTIE,
CAUTIONNEMENTS

(Établie en 1905)

Abonnez-vous au journal des étudiants.

“ Le Quartier Latin ”

Organe d'Elite et de Franc-Parler

DEVISE : Bien faire et laisser braire !

Abonnement \$2.00 par année.

Annoncez dans “ Le Quartier Latin ”

Médium de publicité exceptionnel.

354 est, rue Sherbrooke - - Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Les produits « JOUBERT » sont de QUALITE

DEMANDEZ-LES

LAIT, CRÈME, BEURRE,
CRÈME à la GLACE

J.-J. Joubert

Limitée

Vous ne coudoieriez que des gens « bien »

AU QUEEN'S

La clientèle de ce restaurant célèbre est en effet distinguée, de bon ton... et fine bouche, car on y mange bien et bon.

Vous y prendrez vos repas "économiquement" — 75 sous le midi et \$1.00 le soir — dans une atmosphère de paix, de luxe et de respectabilité.

Diners-Concerts — Artistes distingués — Tous les dimanches, de six heures à huit heures.

L'HOTEL QUEEN'S
MONTREAL

Direction et administration canadiennes-françaises

2, rue Windsor - - - MONTREAL

Adélard RAYMOND, directeur-gérant

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour — son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

La Banque Provinciale DU CANADA

Siège social: 7 et 9, Place d'Armes - Montréal

Capital autorisé	\$ 5,000,000.00
Capital payé et Réserve	\$ 4,500,000.00
Actif total (au 30 nov. 1924) ..	\$40,646,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

350 bureaux dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

ETAMPES EN CAOUTCHOUC

CHEZ

A. DEROME & CIE

20-22 est, rue Notre-Dame - Montréal

Tél.: Main 4679

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

AUX MESSIEURS DU CLERGE

Bronze - Cuivre - Fer Martelé - Ornemental

Vieux candélabres, chandeliers, encensoirs, etc.
remis à neuf.

NOS CLIENTS SATISFAITS :

La Banque d'Epargne, L'Ecole Polytechnique,
L'Hôtel-Dieu, Les Socurs Jésus-Marie,
MM. les Sulpiciens, etc., etc.

sont une garantie de la perfection et du bon marché
de notre travail.

Les Ouvrages d'Art en Cuivre, Limitée

La seule maison canadienne-française, au Canada

247, rue Sanguinet - - - Montréal

Est 0143 O. Constantineau, Sec. Rockland 0249

COURS SPECIAUX D'ETE

SUR

LA LANGUE ET LA CIVILISATION FRANÇAISE

à la SORBONNE, PARIS.

Voyage Universitaire, organisé par La Cie Française de Tourisme. —
Séjour de deux mois en France. — Etudes et Voyages, sous la
direction de M. Henri GOY, de l'Université.

LE PROGRAMME COMPORTE

Une Période Préparatoire et un Enseignement Supérieur, par
des Professeurs Eminents, sur la Politique, l'Economie Politique,
la Littérature, avec visites aux villes d'art et de souvenir.

DEPART DE MONTREAL, Mercredi, le 1er JUILLET 1925, sur le
MINNEDOSA, de la Compagnie du Canadien Pacifique.
RETOUR dans les premiers jours de SEPTEMBRE prochain.

Demandez la brochure ainsi que toutes autres informations sur nos
PELERINAGES de l'Année Sainte, celui du 3 JUIN, permettant d'as-
sister à la Béatification des Jésuites Martyrs Canadiens.

LES VOYAGES HONE

95, rue Saint-Jacques,

Hôtel Windsor

Tél.: Harbour 3284.

Tél.: Up. 8019.

MONTREAL

Bureaux à Québec (12, Rue Du Fort) et à Toronto (39, Adélaïde Est).
Représentants dans toutes les villes et tous les pays.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

POUR LA LEVÉE DES CHEFS

Il faut souhaiter que le 24 juin prochain, les Canadiens français célèbrent partout leur fête nationale, surtout dans le Québec où elle est devenue jour férié. Il y a chance que des Sociétés Saint-Jean-Baptiste se fondent à cette fin sur tous les points du territoire. Faut-il laisser au hasard et à tout le monde de les organiser?

Il est admis, pensons-nous, qu'une Société Saint-Jean-Baptiste ne doit pas manifester son existence que le 24 juin. Elle devrait être un organe permanent d'action nationale. Il importe donc souverainement de ne l'abandonner nulle part aux arrivistes et aux plastronneurs plus soucieux de pousser leurs petits intérêts que l'intérêt général et d'autant plus empressés à s'emparer des fonctions d'honneur que plus inaptes à s'en acquitter.

Pour les hommes de bonne volonté, pour les vrais animateurs, c'est donc l'heure de se remuer. Il faudrait partout une levée de chefs. Ce ne sont point les grands organes d'action nationale qui nous manquent, ce sont les petits, ceux qui devraient opérer dans leur petite région, y exécuter les mots d'ordre partis de plus haut. Et se trouve-t-il une région, si petite soit-elle, où de grandes choses ne soient à faire pour la race et pour la foi? Aux hommes de bonne volonté, aux vrais patriotes d'y penser et d'agir.

*LE BILINGUISME DANS L'OUEST
CANADIEN*

1er ARTICLE

Vers le milieu du continent nord-américain, à quatre cents milles de l'océan Pacifique, à deux mille milles des eaux de l'Atlantique, à cinq cents lieues du golfe du Mexique, s'étale un ensemble de pays auquel la nature a donné pour frontière septentrionale le rivage sinueux de l'océan Arctique et qui a reçu de la politique pour borne, au sud, la ligne droite du quarante-neuvième degré de latitude.

Plusieurs noms servent aujourd'hui d'étiquettes à cette contrée immense : Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest, Yukon. Il n'en fut pas toujours de même. Et ces terres, les unes plaines sèches, les autres prairies boisées, celles-ci forêts, celles-là froids déserts couverts de mousse, avaient pour nom commun, à peine y a-t-il cent ans, les expressions Terre de Rupert et Terra incognita.

Depuis une époque impossible à préciser, des êtres humains habitaient là. Et quand, au dix-septième siècle, la France et l'Angleterre transportèrent sur les côtes de la mer d'Hudson, leur séculaire rivalité ; quand, au siècle suivant, de 1731 à 1750, la famille trifluvienne des La Vérendrye vint, au nom de la France ancienne et nouvelle, poursuivre à l'ouest du lac Supérieur la tâche entamée d'abord par Chouart des Groseillers et Radisson dès 1658, ces peuples indigènes assistèrent en témoins amis à toutes les découvertes. Les ethnographes les désignent sous l'appellation de Cris et les rattachent à la grande famille des Algonquins.

Ces nations ont traversé trois siècles sans périr, et de nombreux traités intervenus entre elles et les divers gouvernements canadiens depuis une centaine d'années, retarderont leur fusion avec les éléments ethniques nouvellement implantés aux pays de l'Ouest, ou du moins reculeront la date de leur disparition totale. Comme il y a deux siècles, ces peuplades reçoivent le don de la foi, grâce à des gens de langue française; longtemps, elles entendirent la signification des mots français. Mais depuis que, dans les écoles indiennes, externats et pensionnats, l'unique langue enseignée et permise par le gouvernement fédéral canadien est l'anglais, et cela, non seulement dans les provinces dites anglaises, mais même dans le Québec, notre langue française a perdu en extension au point de vue de l'influence. ¹

¹ *Ecoles indiennes catholiques.*—Manitoba: Bloodvein River: instituteur, le père oblat Leach; Rivière Berens: institutrice, Mlle Joséphine St-Denis; Lac Manitoba: instituteur, R.-A. Martel; Pine Creek: instituteur, le père oblat J. Brachet; Waterhen River: instituteur, Joseph Inglott; Rivière du Roseau, institutrice, Mlle Emma Godin.

Ecoles indiennes catholiques. — Saskatchewan: Poundmakers: instituteur, J.-M. Seeber; Cold Lake ou Lac Froid: institutrice, Soeur Eugénie; Lac Long: instituteurs: M. et Mme Stonechild; Keesehouse: instituteur, W. E. Monaghan.

Ecoles indiennes catholiques. — Alberta: aucune.

Ecoles indiennes catholiques. — Territoires du Nord-Ouest: Fort Smith: institutrice, Soeur Gadbois; Fort Simpson: institutrice, Soeur McGuirk.

Ecoles indiennes catholiques. — Yukon: aucune.

Ecoles indiennes catholiques.—Colombie Britannique: Fort Babine: instituteur, Joseph Morrisey; Roche Déboule: instituteur, Sydney Browning; Longhees: institutrice: Mlle Florence Geoghehan; Chehalis: instituteur, J. J. Maroney; Katzie: institutrice, Mlle Helen Coughlan; Homalco: instituteur, Wm Marsden; Sliammon: instituteur, Basil Nicholson.

Pensionnats indiens catholiques. — Manitoba: Fort Alexander: instituteur, le père oblat Bousquet; Pine Creek, institu-

Le souci de l'équité dans la législation concernant les aborigènes du Canada aurait dû imposer l'enseignement du français aux Indiens évangélisés par des missionnaires de race française, et réserver l'enseignement obligatoire de l'anglais aux sauvages civilisés par des missionnaires protestants. Pareille disposition législative aurait été une espèce de récompense temporelle accordée aux sacrifices de tous ces hommes dévoués. Mais à l'heure ac-

teur, le père oblat Brachet; Sandy Bay: instituteur, le père oblat Chagnon; Cross Lake: instituteur, le père oblat Boissin.

Pensionnats indiens catholiques. — Saskatchewan: Thunderchild: instituteur, le père oblat Watelle; Beauval Lac la Plonge: instituteur, le père oblat Lajeunesse; Cowessess: instituteur, le père oblat Carrière; Duck Lake ou Lac au Canard: instituteur, le père oblat Delmas; Onion Lake ou Lac aux Oignons: instituteur, le père oblat Therrien; Muscowequan: instituteur, le père oblat Baillargeon.

Pensionnats indiens catholiques. — Alberta: Blood, instituteur, le père Ruaux, oblat; Crowfoot: instituteur, le père Riou, oblat; St. Albert: institutrice, Soeur Breault; Fort Chipewyan: institutrice, Soeur Dufault; Ermineskins: instituteur, l'abbé Moulin; Peigan: instituteur, le père Levern, o. m. i.; Blue Quills: instituteur, le père Dauphin, o. m. i.; St-Bernard: instituteur, le père Calais, o. m. i.; St-Bruno: instituteur, le père Falher, o. m. i.; Sturgeon Lake: instituteur, l'abbé R. Hautin; Fort Vermillon: instituteur, le père Joseph Habey, o. m. i.; Lac Wabiskaw: instituteur, l'abbé Batie.

Pensionnats indiens catholiques. — Territoires du Nord-Ouest: Fort Résolution: institutrice, Soeur McQuillan; Mission de la Providence: institutrice, Soeur Ste-Rose de Lima.

Pensionnats indiens catholiques. — Colombie Britannique: Sechelt: institutrice, Soeur Gabriel; Squamish: institutrice, Soeur Mary-Anny; Mission Ste-Marie: instituteur, le père Duplant, o. m. i.; Lac Fraser: instituteur, le père Allard, o. m. i.

Ecoles indiennes industrielles catholiques. — Saskatchewan: école de Qu'Appelle, avec l'abbé Léonard pour directeur; Alberta: école St-Joseph, avec le père Demers, o. m. i., pour directeur; Colombie Britannique: Christie, côte ouest de l'île Vancouver: école dirigée par le père Moser, o. s. b.; Kamloops, Montagnes Rocheuses: école dirigée par le père McGuire, o. m. i.; Kootenay, Montagnes Rocheuses: école dirigée par Soeur Justinien; Ile Kuper: école dirigée par l'abbé Joseph Guerts; Caribou: école dirigée par le père Maillard, o. m. i.

tuelle, la province de Québec ne songe même pas à faire de la politique étrangère consciente en faveur de ses nationaux au Canada. Comment aurait-elle eu l'idée, au commencement de ce siècle, d'attirer les nations indiennes dans sa sphère d'influence, en leur apprenant sa langue? Mais le projet est encore faisable et on ne voit pas pourquoi on aurait peur de l'exécuter.

Plusieurs de ces naturels apprirent à connaître les gens de race française lorsque ce beau type de conquérant que fut La Vérendrye eut pratiqué dans ces parages les premières ouvertures à la civilisation. Le nom de Français devint synonyme d'ami et les liens de l'amitié se nouèrent à un point tel que fréquemment des mariages eurent lieu entre Français et Indigènes et qu'une nouvelle variété d'humanité vit le jour. Cela se passait au déclin du dix-huitième siècle.

Ces amitiés et ces alliances furent, pour la langue française et pour la foi dont elle demeure en Amérique le chevalier, un instrument de pénétration dans les terres de l'Ouest jusqu'au-delà des montagnes Rocheuses. Vingt ans avant la fin du dix-septième siècle, au moins 800 coureurs-des-bois entretenaient des relations avec les peuplades des Pays-d'en-Haut. Cent années plus tard, Alexander Mackensie, pour explorer le grand fleuve boréal auquel son nom est resté attaché, dut recourir aux services de guides canadiens-français: François Bériaud, Charles Doucette, Joseph Landry, Pierre Delorme. En 1792, ce seront encore des gens de langue française qui amèneront jusqu'à la mer de l'Ouest, l'océan Pacifique d'aujourd'hui, le même Ecossais courageux: Charles Doucette, Joseph Landry, François Beaulieu, François Comtois, Baptiste Bisson et Jacques Beauchamp.

Partout où Bois-Brûlés et coureurs-des-bois firent

acte de présence, le règne du catholicisme fut indirectement préparé et le secret désir du missionnaire germa dans le cœur des Indiens. Et naguère une plume autorisée osait écrire que la conversion pénible de certaines tribus, Pieds noirs, Esquimaux, et telle nation de la Colombie canadienne, provient précisément de ce qu'elles ne connurent point les voyageurs de langue française. Aussi, le président de l'Union nationale métisse, Guillaume Charette, avait-il raison d'affirmer en 1918, devant Mgr Béliveau :

« Fidèles à la mission reçue sur la terre laurentienne, ces avant-coureurs apostoliques ont préparé les voies de la Providence. De descendance française et catholique, nous, métis, leurs enfants, nous devenions les auxiliaires attitrés des missionnaires avec la charge et l'honneur de perpétuer ici la mission de nos pères canadiens. »

* * *

Ailleurs se passaient des événements dont la répercussion devait avoir une grande influence sur l'avenir des régions centrales du Canada. Le traité de Paris avait cédé, en 1763, le Canada à l'Angleterre. Du côté des Cristinaux— ce nom s'est contracté et est devenu Cris — les explorations françaises cessaient du coup et laissaient le champ libre aux ambitions commerciales et politiques d'une vieille société de marchands anglais, la Compagnie de la baie d'Hudson.

Organisée en 1670, quand les Français-canadiens Desgroseillers et Radisson eurent révélé à la cour d'Angleterre les richesses insoupçonnées des côtes de la vaste Baie, cette association fut tenue en échec par le gouvernement canadien. Les prouesses hardies du chevalier de Troyes et de Le Moyne d'Iberville, de 1696 à 1713, net-

toyèrent la baie d'Hudson de tous les Anglais qui avaient osé s'y camper. Rien n'est stable ici-bas. Le traité de Ryswick avait, en 1697, reconnu les droits de la France sur la baie d'Hudson; mais en 1713, le traité d'Utrecht ramenait définitivement, sur les rivages de la grande mer intérieure, l'Angleterre et ses nationaux. La compagnie de la baie d'Hudson se garda bien de faire du zèle. Sans risquer de voyages loin des côtes, à l'intérieur des pays voisins, elle resta bien tranquille occupée au commerce des fourrures. Elle agissait sagement, car les gens de langue française y étaient et n'entendaient nullement s'y laisser supplanter.

Le fort Saint-Pierre, établi en 1731 sur le lac la Pluie; le fort Saint-Charles, installé en juin 1732 sur le lac des Bois; le fort Maurepas, bâti en 1734 à l'embouchure de la rivière Winnipeg; le fort la Reine, élevé durant l'automne de 1738 sur le site actuel de Portage-la-Prairie; le fort Rouge, dressé la même année au confluent des rivières Rouge et Assiniboine; dix ans plus tard, le fort Bourbon, construit sur le lac Winnipegosis, à l'embouchure de la rivière La Biche, ainsi que le fort Poskoyac occupant l'emplacement de la ville présente de Le Pas, en rivière Saskatchewan; le fort La Jonquière, fixé en mai 1751, sur le lieu devenu Calgary: tous ces comptoirs se trouvaient, vers 1755, sous le commandement du chevalier Saint-Luc de la Corne et prouvent, avec la brutalité d'un fait, que, dès le milieu du dix-huitième siècle, la langue française faisait acte de présence dans l'Ouest.

A la nouvelle du traité de Paris, ce dut être une explosion de joie à la compagnie de la baie d'Hudson. Enfin allait pouvoir s'exercer sans entraves l'incontestable aptitude des Anglo-saxons à moissonner ce qu'ils n'ont pas su semer. Hélas, le loup fait des petits. Des capita-

listes écossais et anglais fondaient en 1783, à Montréal, la Compagnie du Nord-Ouest afin de faire la traite des fourrures dans les anciens pays français. A quelques différences près, on assistait à la résurrection de la vénérable Compagnie de la Baye du Nord, née au Canada vers 1682. En effet, la société commerciale fondée en 1783 recruta presque tout son personnel : commis, interprètes, guides, et même commandants de postes, chez des gens de race française. Voyageurs et bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest allaient maintenir, évidemment sans y songer, la présence de la langue française au centre de l'Amérique. Prenant elle-même les devants, la Compagnie de la baie d'Hudson avait alors confié à des Canadiens-français quelques-unes de ses tâches.

Les sociétés rivales se livrèrent bataille avec un tel acharnement que la Compagnie de la baie d'Hudson jugea convenable d'absorber sa concurrente. A partir de 1821, la traite des fourrures ne se pratiqua plus que sous une direction unique. L'ère de calme qui s'ouvrit, permit à la langue française de pousser des racines plus vigoureuses que jamais dans un pays, où, depuis tant d'années, elle n'était pas une plante inconnue ; elle saurait ainsi lutter pouce par pouce contre une graine anglo-saxonne que le lord écossais Selkirk eut l'idée de jeter en terre, sur la rivière Rouge, vers 1812.

Le plant français avait besoin d'un tuteur pour garder sa tige droite, et pour lui en tenir lieu, l'Eglise catholique consentit à lui fournir son organisation. Monseigneur Provencher, premier évêque de l'Ouest canadien, débarquait de canot en 1818 sur les bords de la Rivière Rouge, envoyé là-bas par l'évêque de Québec sur les instances de Lord Selkirk. L'oeuvre d'évangélisation et de civilisation latine, inaugurée dès 1731 par le

jésuite Charles Messenger, continuée par le père Aulneau, son compagnon, que les Sioux massacrèrent, avec La Vérendrye fils, en 1736, sur le lac des Bois, cette oeuvre trouvait un gond solide sur lequel tout l'avenir du christianisme allait pivoter à l'aise sans choir.

Du même coup, l'avenir de la langue française se voyait assuré. Jusque-là, celle-ci avait bien attaché des noms pittoresques à toutes les terres, à toutes les eaux parcourues par des Canadiens et par des sang-mêlé : la géographie officielle contemporaine a quasiment toujours été forcée de conserver ces noms français, tellement la greffe a réussi. Mais à ces conquêtes fragiles, il manquait une organisation permanente. La langue française venait de la découvrir.

* * *

Depuis cette époque, en effet, le peuple des Bois-Brûlés : la nationalité métisse, et les Canadiens de l'Ouest, toute cette population francophone se développe en nombre ; au milieu des anglophones, attirés au Canada central par les caprices de l'immigration, son influence sociale, politique, économique grandit.²

² Montgomery Martin, dans son ouvrage : « The british colonies », publié à Londres vers 1855, écrit ce qui suit : « The population is in number about 8,000, consisting of Europeans, half-breeds, and Indians... The population of the Red River settlement, in 1843, was 5,143, of which number 2,798 are Roman catholics, and 2,345 are Protestants. The heads of families are 870; of whom 571 are Indians or half-breeds, natives of the territory; 152 Canadians; 61 Orkneymen; 49 Skotchmen; 22 Englishmen; 5 Irishmen, and 2 Swiss. Wales, Italy, Norway, Denmark, Germany, Poland, and the United States of America, have each contributed one to the list. There is also one Esquimaux Indian. »

Rapport sur l'exploration de la contrée située entre le lac Supérieur et les Etablissements de la Rivière Rouge. Imprimé

L'honorable Compagnie de la baie d'Hudson — c'est ainsi qu'alors on la désigne — trouve son intérêt à faire siéger dans son conseil administratif des personnes de langue française: depuis 1835, Mgr Provencher; depuis 1850, le missionnaire Louis Laflèche; depuis 1853, François Bruneau; depuis 1857, Pascal Breland, Maximilien Genton, Salomon Hamlin; depuis 1858, Mgr Taché; depuis 1866, M. Goulet.

Ces nominations reconnaissent la langue française de manière officielle. Les documents rédigés en français sont également tenus pour valables. Une pétition au gouvernement impérial, en 1847, comporte un double rédigé en français par l'abbé Belcourt. En 1851, le conseil d'Assiniboia prend connaissance d'une requête française signée Louis L'Irlande. Le même corps reçoit en 1853 une pétition écrite en français, laquelle réclame, dans l'intérêt de la population, un état annuel des revenus et des dépenses de la colonie: à l'unanimité des voix, le Conseil de la baie d'Hudson accède à cette demande.

par ordre de l'Assemblée Législative. Toronto: imprimé par John Lovell, coin des rues Young et Melinda, 1858:

Suivant l'origine, la population actuelle de la Rivière Rouge est comme suit:

	1856	1849	1843
Terre de Rupert: Métis et natifs	316	684	571
Ecosse	116	129	110
Canada	92	161	152
Angleterre	40	46	22
Irlande	13	27	5
Suisse	2	2	2
Norvège	1	3	0
Augmentation ou diminution: période de comparaison, 13 ans.			
Augmentation de familles métisses . . .			245
— — — — — écossaises . . .			6
Diminution — — — — — canadiennes . . .			60
Augmentation — — — — — anglaises . . .			18
— — — — — irlandaises . . .			8
— — — — — suisses . . .			0
— — — — — norvégiennes . . .			1

On soumet en 1859 au même comité une requête française en vue de frapper d'un impôt l'entrée des alcools d'importation. L'année suivante, requête en français destinée à l'amélioration de la justice dans le pays ; en 1869, une requête en français demande au Conseil d'Assiniboia un changement de tracé dans telle route qu'on indique. Même dès 1843, des Canadiens, qui signent : « Les députés au nom de leurs concitoyens », présentent au Conseil de la baie d'Hudson une demande en français pour l'établissement d'une distillerie et la réorganisation de la police, et on l'agrée.

Le territoire de l'Ouest avait été, en 1835, partagé en districts judiciaires par la Compagnie de la baie d'Hudson, afin de maintenir le bon ordre et la paix au milieu des habitants français, anglais, et métis. Non seulement des anglophones, mais encore des personnes de langue française furent appelés par la Compagnie aux fonctions de magistrat, témoins : Pascal Breland, Urbain Delorme, Joseph Guilbeau, François Bruneau, Maximilien Genteau ou Genton, choisis en 1850. La Compagnie de la baie avait fait venir un Anglais, le juge Thom, pour faciliter la tâche aux tribunaux. Ce personnage ignorait le français, langue alors parlée par la majorité des habitants, aux pays de la rivière Rouge. Un procès intenté en 1849 par la Compagnie à des contrebandiers souleva du mécontentement chez les Canadiens et chez les Métis. Le Conseil d'Assiniboia, après avoir étudié la situation, tira les conclusions suivantes :

« The Council concurred in the opinion that: The excitement in question had arisen, in a great measure, from a desire on the part of the Canadian and half-breed population to obtain the following objects: 2nd.—The conducting of all judicial business through the medium of a judge who would address the Court in the French as well as in the English language... With res-

pect to the second object, the Council unanimously concurred in opinion that Mr. Thom having, at the commencement of the proceedings, expressed his willingness, in future, to address the Court in both languages, in all cases involving either Canadian or Halfbreed interests, such a line of procedure should be hereafter adopted.»

Il n'y a pas que le tribunal de la Compagnie où les gens de langue française aient vu leurs légitimes prétentions respectées. En 1856, le missionnaire Louis Laflèche informe le Conseil d'Assiniboia des murmures de la population française, à cause de l'ignorance du français chez l'arpenteur à l'emploi de la Compagnie de la baie d'Hudson. Aussitôt, il est décrété qu'à la réunion prochaine du Conseil, deux arpenteurs seront nommés, l'un de langue anglaise pour les Européens, l'autre de langue française pour les Canadiens, et l'on adjoint l'arpenteur Roger Goulet à l'arpenteur W. Inkster. En 1860, l'arpenteur Roger Goulet rédige en français son rapport au Conseil, à propos d'un bornage sur la rive sud de la rivière Assiniboine. Et certains avis des tribunaux sont, dès 1853, affichés trois dimanches consécutifs à la porte de deux églises protestantes, donc en langue anglaise, et à la porte de deux églises catholiques, en langue française par conséquent.

Au milieu du dix-neuvième siècle, la langue française occupe donc une situation fort enviable dans les services administratifs de la Compagnie de la baie d'Hudson. Non seulement elle a droit de présence aux débats judiciaires, mais elle est, de plus, enseignée dans des écoles, auxquelles le Conseil d'Assiniboia accorde des secours en espèces. Les procès-verbaux du Conseil relatent qu'en 1851, sur proposition des conseillers Cochran et Louis Laflèche, des crédits sont votés pour fins scolaires à l'évêque catholique et à l'évêque anglican. Les écoles presby-

tériennes reçoivent de l'argent en 1851. Une autre fois, les écoles catholiques reçoivent un octroi sur proposition du conseiller Louis Laflèche.³

Une école avait été fondée à Pembina en 1819, par l'abbé Dumoulin. En 1834, le collège de Saint-Boniface avait six élèves dans le cours classique. La première école de filles de l'Ouest avait été inaugurée en 1829 sous la direction de Mlles Nolin.

Le Conseil d'Assinoboia avait été établi en 1839, sur avis de la Compagnie à Londres. En 1841, le Conseil publie des ordonnances et les fait distribuer fixées sur du carton ou sur du bois, afin que personne, parmi les habitants, ne puisse plaider ignorance. La population étant bilingue, ces publications se font donc dans les deux langues. Nouveaux règlements en 1845 pour l'administration de la colonie de l'Ouest; le procès-verbal de la réunion du Conseil renferme les phrases suivantes :

« Whereas the publication and explanation of these resolutions are highly expedient, it is Resolved 33rd. That one placarded copy be suspended in the Court house, and another in the office of Upper Fort Garry, that folded copies be deposited as a public trust, and also be respectfully presented, under the same restriction, to the clergy of both denominations; and lastly that copies, in both languages, be read aloud and explained at the meetings of the General Court in November and February of each year, etc. »

³ Extrait du Rapport officiel sur la Rivière Rouge: 1858, Toronto. — Education et religion: Missions catholiques romaines.

<i>Missionnaires :</i>	<i>Stations :</i>	<i>Remarques :</i>
Le très Révérend	Rivière Rouge	Avec un grand cou-
Evêque du Nord-	St-Boniface	vent et plusieurs
Ouest et 5 ou 7	St-Norbert	écoles.
prêtres.	De la Rivière Sale	
	Rivière Assiniboine,	Avec un couvent.
	St-François-Xavier.	

Sources de revenu : 100 livres sterling de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson.

En juillet 1852, et en avril 1862, le conseil d'Assiniboia met à date le code des ordonnances et c'est le conseiller Louis Laflèche qui en écrit la traduction française officielle. La province du Bas-Canada n'eut son code bilingue qu'en 1866. L'Ouest était en avance sur lui.

Depuis 1860, la Compagnie de la baie d'Hudson avait baissé dans l'estime des colons de la rivière Rouge. En effet, ses tribunaux ne parvenaient plus à mater certaines têtes récalcitrantes, et les nouvelles venant de l'Est aigrissaient les esprits. La Confédération canadienne, créée en 1867, avait prévu à l'article 146 de sa législation organique, l'admission, parmi les provinces associées, de tous les pays possédés en propriété par la Compagnie de la baie d'Hudson. On était perplexé, dans l'Ouest, sur les transformations sociales, juridiques et politiques que ne pourrait manquer de produire pareil changement de propriétaire. Des arpenteurs anglais de la Puissance du Canada aggravèrent le malaise par leur conduite de matamores à l'égard des populations blanche et métisse. Ce qui mit le feu aux poudres, ce fut la cession brutale des terres d'Assiniboia et de Rupert par l'honorable Compagnie au gouvernement fédéral canadien, sans aucune clause de garantie pour les groupes humains des régions vendues.

Le gouverneur de l'Assiniboia, MacTavish, commit l'imprudence de donner sa démission en des conjonctures aussi critiques, à un moment où du sang-froid était de rigueur, à un moment surtout où W. MacDougall, le délégué du gouvernement fédéral, lançait sans mandat suffisant des proclamations au milieu de gens devenus très nerveux. Le gouvernement disparaissait du pays. Les habitants, anglais comme français, décidèrent de s'en

donner un provisoirement, au moyen d'élections bien réglées. Grâce à ce procédé, devant les semeurs de discorde, créatures du gouvernement canadien ou têtes chaudes de la Rivière Rouge, les droits acquis de la population seraient sains et saufs. Ce fut le conseil élu des Métis qui refusa en bonne langue française à William MacDougall tout laissez-passer. ⁴

Le 6 décembre 1869, le gouverneur général du Canada, Sir John Young, déclarait dans un communiqué officiel ce qui suit : « By Her Majesty's authority, I do therefore assure you, that on the union with Canada all your civil and religious rights and privileges will be respected, your properties secured to you, and that your Country will be governed, as in the past, under British laws, and in the spirit of British justice. »

Le président Bruce démissionna le 27 décembre à cause de sa mauvaise santé. Louis Riel prit charge du gouvernement. Le futur lord Strathcona, Donald Smith, apparut bientôt à l'horizon : il arrivait d'Ottawa, muni de pleins pouvoirs pour négocier au nom de la Reine. Smith approuva les habitants d'avoir remplacé le gouvernement absent de MacTavish par une assemblée de notables. Une nouvelle élection, le 25 janvier 1870, rassembla 40 députés des deux langues. L'ex-gouverneur MacTavish les encouragea à constituer un gouvernement encore plus régulier, croyait-il, que le précédent, et la convention bilingue ramena à la présidence Louis Riel. Ambroise Lépine fut chargé des opérations de guerre et

⁴ Monsieur. — Le Comité National des Métis de la Rivière-Rouge intime à M. W. MacDougall l'ordre de ne pas entrer sur le Territoire du Nord-Ouest sans une permission spéciale de ce comité. — Par ordre du Président John Bruce; Louis Riel, secrétaire. — Daté à St-Norbert, Rivière-Rouge, ce 21e jour d'octobre 1869.

de police, tandis que Thomas Bunn, O'Donoghue, James Ross et Bannatyne étaient respectivement choisis comme secrétaire, trésorier, juge en chef et maître des postes. Le plénipotentiaire Smith et l'ex-gouverneur MacTavish accordèrent une complète approbation au directoire nouveau qui, secondé par l'Assemblée générale, rédigea une Liste des Droits. Ce résumé des réclamations, écrit en français, et sans doute aussi en anglais, retouché un peu plus tard, fut porté à Ottawa, à la fin de mars 1870, par trois ambassadeurs officiels du gouvernement de la Rivière Rouge, qu'on accueillit comme tels dans la capitale fédérale. La seizième revendication énonçait ceci : « Que les langues française et anglaise soient communes dans la législature et les cours, et que tous les documents publics, ainsi que les actes de la législature, soient publiés dans les deux langues. » La septième demande réclamait « que les écoles soient séparées et que les argents pour écoles soient divisés entre les différentes dénominations religieuses, au *pro rata* de leurs populations respectives ».

Or la loi organique du Manitoba, votée en 1870 par le parlement canadien, après avoir été d'abord ratifiée par le gouvernement impérial, reproduit à peu près telles quelles les deux demandes précitées. ⁵

⁵ Article 22: In and for the Province, the said Legislature may exclusively make laws in relation to Education, subject and according to the following provisions. (1) Nothing in any such law shall prejudicially affect any right or privilege with respect to denominational schools which any class of persons have by laws or practice in the Province at the Union.

Article 23: Either the English or the French language may be used by any person in the debates of the Houses of the Legislature, and both these languages shall be used in the respective records and journals of those Houses; and either of those languages may be used by any person, or in any pleading or process, in or issuing from any court of Canada esta-

La « Liste des Droits » avait été présentée au gouvernement fédéral par les trois délégués, A. Scott, M. Black et l'abbé J.-N. Ritchot, au nom des terres de l'Ouest comme au nom de la colonie de la rivière Rouge, la future province du Manitoba. L'acceptation de la clause touchant écoles et langue française par le gouvernement canadien et sa ratification par le gouvernement impérial rendaient la langue française et la langue anglaise officielles aux futurs Territoires du Nord-Ouest.

Les réclamations métisses et canadiennes de 1870 n'avaient donc pas été inutiles. Comme au temps de la Compagnie de la baie d'Hudson, les deux langues eurent droit de cité au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. La portion de la Terre de Rupert qui, acquise par le gouvernement impérial, s'unissait au Canada sous le nom de Manitoba, s'associait avec des garanties légales en faveur de ses écoles françaises et de son parler français, tout comme à l'avantage de ses écoles anglaises et de sa langue anglaise. La partie de la Terre de Rupert qui, acquise par le gouvernement impérial en novembre 1869, était donnée au gouvernement canadien le 23 juin 1870, conservait comme le Manitoba, ce dualisme linguistique consacré par les lois de la Compagnie de la baie d'Hudson.

YVES TESSIER-LAVIGNE,

Professeur à l'École des Sciences sociales,

Délégué de l'Université de Montréal

au voyage de Liaison française de 1924.

published under the British North America Act, 1867, or in or from all or any of the courts of the Province. The acts of the Legislature shall be printed and published in both those languages.

POUR LA "SÈVE IMMORTELLE"

Il ne sera peut-être pas sans intérêt pour les lecteurs de ce livre de savoir dans quelles conditions il fut écrit. La regrettée Laure Conan en avait conçu l'idée il y a près de trois ans. Son intention était de le soumettre au concours pour le prix de littérature, institué par l'initiative de l'hon. A. David, secrétaire de la province. Elle nous en avait communiqué le plan; qui nous parut plein de promesses. Mais un accident vint la priver de l'usage de sa main droite et la força de suspendre son travail. Il lui fut donc impossible de présenter son oeuvre au concours de 1923. Cependant, dès qu'elle le put, elle reprit sa plume. Lentement, le récit se développa. Chapitre par chapitre, le roman vit se tisser sa trame. Les caractères s'accusèrent, les situations se dessinèrent, le problème moral se posa.

Le privilège d'une vieille amitié nous permettait de suivre les progrès du livre. Et nous admirions ce bel exemple d'énergie, donné par une femme de soixante-dix-huit ans, qui, malgré l'âge et la souffrance, poursuivait son labeur et continuait à tracer son sillon. Il y avait toutefois des heures de doute et de lassitude. Et nous nous permettions alors d'amicales instances pour activer l'effort et hâter l'achèvement de l'oeuvre. Quinze jours avant le terme fixé pour la clôture du concours, le dernier chapitre seul restait à écrire. Mais un message inquiétant vint nous informer que Laure Conan était très sérieusement malade. Accouru auprès d'elle, nous apprî-

¹ On lira, avec plaisir, cet « Avant-propos » que M. Thomas Chapais a bien voulu écrire pour « La Sève immortelle », roman posthume de Laure Conan, que nous venons d'éditer.

mes que les médecins déclaraient une opération inévitable. A la douleur éprouvée par les parents et les amis se joignait un très vif regret. Qu'allait-il advenir de l'oeuvre inachevée, qui promettait d'ajouter un brillant fleuron aux lettres canadiennes? Il était sans doute permis d'espérer une issue heureuse. Mais dans le cas contraire?..... Consultés, les hommes de l'art affirmèrent que la malade pouvait, sans aggraver son état, écrire quelques pages. Elle eut ce rare courage moral. Malgré son angoisse et sa souffrance, elle commanda à son imagination et à sa pensée, et, dans le lit où elle était clouée, elle écrivit ce chapitre final, où le drame intime auquel elle nous a fait assister s'achève par la victoire de la fidélité à la France Nouvelle fondée par les aïeux sur les rives du Saint-Laurent. Cela fait, et ses dispositions suprêmes étant prises, elle se confia avec une résignation admirable à la volonté de Dieu. Quelques jours plus tard, elle n'était plus. Notre province avait perdu l'une de ses personnalités éminentes et nos lettres un de leurs plus nobles talents.

Ce roman, *La Sève Immortelle*, dont le dénouement fut, pour ainsi dire, dérobé à la maladie et à la mort, on le présenta au concours. Mais les circonstances que nous venons de rappeler n'avaient pas permis, on le conçoit, d'observer absolument toutes les conditions exigées. Le jury ne put donc couronner l'oeuvre de Laure Conan. Il voulut cependant lui décerner un hommage supérieur encore, oserions-nous dire, à la récompense qu'il ne pouvait lui accorder. Et il adopta cette résolution spéciale :

Le jury regrette que les formalités n'ayant pas été remplies, il n'ait pu couronner le roman de Laure Conan, « *La Sève immortelle* », et exprimer ainsi sa haute appréciation de cette oeuvre posthume d'un des meilleurs écrivains du Canada français.

Cette couronne — car ç'en était une — nous la déposons au seuil de ce livre, le dernier et peut-être le plus beau que nous ait laissé Laure Conan. En le présentant aujourd'hui au public, nous accomplissons l'un des devoirs à nous légués par la noble femme de lettres, qui nous a fait un si grand honneur en nous confiant la tâche d'exécuter ses volontés dernières.

Québec, 20 avril 1925.

Thomas CHAPAIS.

CHEZ NOS FRÈRES LES ACADIENS.

Les journaux acadiens ont publié quelques chiffres du dernier rapport du ministre de la santé, au Nouveau-Brunswick. Ces statistiques sont très flatteuses pour la minorité française de cette province où elle forme un tiers de la population. Les naissances ont atteint, dans la province, le total de 10,704 et 4,479 des nouveau-nés sont issus de familles acadiennes, soit plus de 40 pour cent. De tous les comtés du Nouveau-Brunswick, celui de Madawaska vient en tête avec une proportion de 39.3 naissances par 1,000 habitants, et celui de Kings, en majorité anglaise et écossaise, occupe le dernier rang avec un coefficient de 19.6.

Evidemment, ce ne sont pas les mères acadiennes qui applaudiraient aux résolutions anti-sociales de la sixième conférence internationale néo-malthusienne tenue à New-York, ces jours derniers. Pas elles non plus qui rediraient les vers pessimistes de Sully-Prud'homme :

*« Demeure dans l'empire innommé du possible,
O fils le plus aimé, qui ne naîtra jamais! »...*

LE VOYAGE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL À LA CÔTE DU PACIFIQUE.

Voici une intelligente initiative de notre Université. En cette fièvre de tourisme, elle comprend qu'il nous faut d'abord visiter et apprendre à connaître notre pays. Le parcours, tel que fixé, s'y prêtera admirablement. Tout les points importants de l'Ouest et de l'Ontario seront touchés. Le voyage durera 21 jours : départ de Montréal le 7 juillet, retour à Montréal le 28 du même mois. Le prix très modéré de \$365 couvre tous les frais. Des renseignements plus précis seront fournis à l'Université même. Ajoutons que le voyage se fera à bord d'un train du Pacifique Canadien ; c'est dire que les touristes auront affaire à un personnel bilingue, d'une parfaite courtoisie, et que le confort ne laissera rien à désirer.

UN DÉFENSEUR DE LA RACE

Le 23 mars dernier, le Père Guillaume Lebel, s. j., mourait au collège Sainte-Marie, à Montréal. La race française au Canada perd en lui un de ses plus actifs défenseurs.

Né à Cacouna, le 22 janvier 1849, il fit ses études au collège Sainte-Marie et devint ingénieur civil. Il exerça sa profession avec un succès éclatant pendant six ans, puis, à l'âge de 32 ans, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, au Sault-au-Récollet. Ses supérieurs l'envoyèrent en Angleterre, puis en Irlande, poursuivre ses études philosophiques et théologiques, et c'est à Dublin qu'il fut élevé au sacerdoce en 1892.

Sur trente-cinq ans de ministère actif, il en a passé vingt-huit sur les champs de bataille du Manitoba, de l'Ontario et de l'Alberta. Convaincu que la question de race et de langue est, pour les Canadiens français, intimement solidaire de leur vie religieuse, doué d'un caractère combatif et d'un zèle ardent, le Père Lebel batailla vaillamment.

Professeur de mathématiques au collège de Saint-Boniface pendant onze ans, — de 1886 à 1888, puis de 1894 à 1903, — il ne limita pas son action intellectuelle à l'enseignement des équations et des logarithmes. De son influence patriotique d'alors nous avons ce bref mais éloquent témoignage d'un de ses anciens élèves, aujourd'hui professeur à Saint-Boniface: « Je n'oublierai pas de signaler les leçons de patriotisme canadien-français qu'il ne manquait pas de nous inculquer à nous, petits Mani-

tobains, séparés de nos frères de Québec, mais Canadiens tout aussi authentiques qu'eux. »

Envoyé, en 1903, dans le Nouvel-Ontario, il fut douze ans missionnaire, successivement au Sault-Sainte-Marie, à Sudbury et à Fort William. Là il fut à même de constater le désordre moral causé chez les Canadiens français par la perte de leur langue : les mariages mixtes, et souvent l'apostasie religieuse suivant de près l'apostasie nationale.

Il résolut de combattre ce mal et de sauver la foi en sauvant la race. L'ancien professeur de mathématiques se fit professeur de patriotisme. Il transporta dans le domaine de la défense nationale les admirables qualités qui avaient assuré son succès à Saint-Boniface : l'ordre, la méthode, la clarté, un esprit inventif, et ce « souci du détail » qui doit être, suivant Mgr Béliveau, le mot d'ordre de notre résistance.

Le Père Guillaume Lebel fut l'un des fondateurs de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario. Quand, en 1907, M. Téléphore Rochon convoqua le congrès des instituteurs bilingues d'Ontario qui devait donner le jour à l'Association d'Education, le Père Lebel était au nombre des congressistes. A la suite de cette convention, il fut nommé représentant du comté de Nipissing dans le bureau de direction. Le 4 mai 1909, à la réunion préparatoire au Congrès d'Education des Canadiens français d'Ontario de 1910, il fut nommé membre du comité général de direction.¹

Un homme très au courant de l'histoire de l'Association d'Education nous écrivait, le 11 avril dernier :

¹ *Congrès d'Education des Canadiens français d'Ontario. Rapport officiel des séances tenues à Ottawa, du 18 au 20 janvier 1910, pp. 45, 46 et 65.*

« Tous ceux qui ont collaboré à la fondation de notre Association sont unanimes à dire qu'il a déployé beaucoup de zèle et de dévouement pour assurer le succès de cette fondation..... Il a continué, après la fondation de l'Association, de s'occuper activement du mouvement patriotique, favorisant par tous les moyens à sa disposition les activités de l'Association à la fondation de laquelle il avait contribué. »

Au Congrès d'Education, il fit un rapport solide et détaillé sur le Nouvel-Ontario, c'est-à-dire, sur les districts de Sudbury, Algoma, Parry Sound, Nipissing, Thunder Bay et Rainy River.

Sur une population totale de 161,050 âmes, on comptait alors 57,835 catholiques, dont 38,530 Canadiens français. Dans ces districts, il y avait 208 classes; 6,607 enfants canadiens-français les fréquentaient.

« Ces chiffres, continue le rapporteur, parlent bien haut: 208 classes, 6,607 enfants canadiens-français dans ces mêmes classes du Nouvel-Ontario *seul*, pour une population canadienne-française de 38,530 âmes des nôtres. On devrait compter au moins 25,000 enfants canadiens-français dans nos seules écoles élémentaires d'Ontario. »

« Sans les écoles bilingues bien organisées, ces 25,000 enfants sont voués à l'apostasie nationale et, pour un grand nombre, à l'apostasie religieuse, à l'ignorance, à n'être que le rebut de la nation. Le voulez-vous? Non, non, jamais, jamais! Vous êtes venus ici, à Ottawa, 1,200 délégués, des quatre points cardinaux de la province d'Ontario, pour y apporter remède, un remède efficace: l'école bilingue légalement constituée, complètement organisée. Oui, oui, l'école bilingue avec son inspecteur, son instituteur bilingue, ses commissaires, ses enfants,

les vôtres, son livre français..... L'école bilingue, la succursale de votre église paroissiale! La demande est juste, opportune, basée sur le droit naturel que possèdent les parents de faire instruire l'enfant suivant sa conscience. La demande ne cause de tort à personne; la réponse sera favorable. Un gouvernement loyal, juste pour tous, nous l'accordera..... »

« Elevons-nous plus haut! Redisons les paroles du Grand Maître: « Laissez venir à moi les petits enfants; le royaume des cieus est pour ceux qui sont comme ces petits. » Faisons un effort pour mettre en pratique ces paroles divines, et immédiatement. Pour nous, la langue française est intimement liée à la conservation de la foi, à la pratique de notre sainte religion. »

« Le remède? Donnons-nous tous la main. Tendons la main au premier ministre d'Ontario, au département de l'Education. Une législation courte, claire; des amendements nombreux aux règlements qui nous garantiraient: des inspecteurs bilingues, des séries de livres bilingues, des écoles normales bilingues, des maîtres et des maîtresses bilingues, des allocations du gouvernement pour les institutions bilingues comme pour les autres, des octrois municipaux pour les écoles bilingues comme pour les autres, des taxes municipales pour les écoles bilingues comme pour les autres. »²

« Le rapport du Père Lebel sur le Nouvel-Ontario, nous a-t-on écrit, a mis les organisateurs du Congrès de 1910 en possession d'une étude complète et détaillée de la situation des nôtres dans cette région. Sans ce concours, on nous assure qu'il eût été difficile aux congres-

² Rapport officiel du Congrès, pp. 207-215.

sistes de prendre contact avec cette situation et de donner aux conclusions du Congrès toute la force et toute la compréhension qu'elles ont eues! »

Le Père Lebel se rendit aussi à Québec, en 1912, au Congrès de la Langue française. Dans l'une des séances de la section de propagande, il expose le triple malaise ontarien : le malaise social provenant de ce que les Canadiens français, étant presque tous agriculteurs, n'ont pas assez d'hommes de la classe dirigeante ; le malaise scolaire, par suite du manque d'inspecteurs et d'instituteurs ; et le malaise religieux produit par le trop petit nombre de prêtres canadiens-français.

« Le remède à la situation est double. D'abord, améliorer l'enseignement primaire bilingue et compléter l'enseignement secondaire. ³ Ensuite, la province de Québec devrait pourvoir à nos besoins les plus urgents en nous envoyant des jeunes gens instruits pour remplir les positions qu'on peut dire vacantes. Elle pourrait aussi nous fournir des institutrices diplômées dont l'influence salubre serait inappréciable..... Enfin, la province de Québec devrait aider au recrutement du clergé. » ⁴

Mais le Père Lebel était plus homme d'action qu'orateur ou écrivain. Il fut surtout, comme on l'appelait communément, un grand « bâtisseur d'écoles ». Pendant les douze ans de son ministère dans l'Ontario, il parvint, malgré de nombreux obstacles, à doter chacune de ses missions d'écoles bilingues. Très bien vu des ministres ontariens, il sollicitait des fonds du gouvernement, puis

³ Un an plus tard, en septembre 1913, les Jésuites canadiens-français apportaient ce remède en fondant le collège de Sudbury, qui compte aujourd'hui plus de 160 élèves.

⁴ L'*Action Sociale*, Québec, 26 juin 1912.

s'assurait l'aide de nombreux collaborateurs, demandant à chacun ce qu'il pouvait donner : des matériaux ou des journées de travail. Si grande fut son influence en matière d'éducation, qu'on le surnomma « *the French Minister of Education for Northern Ontario.* »

Son activité allait encore plus loin. « Là où le Révérend Père a excellé et où il s'est acquis de la part de ses compatriotes du Nouvel-Ontario le droit à une reconnaissance impérissable, nous écrit-on encore, c'est dans l'aide et le secours qu'il n'a cessé de prodiguer aux colons. Il doit être loué pour sa sympathie à l'égard du nouveau colon, auquel il prodiguait ses visites et ses services afin de lui faciliter son établissement et ses succès, et de lui donner en tous temps, au prix de sacrifices et de fatigues, les secours de la religion. »

Malgré son caractère combatif, qui le portait à réclamer sans cesse les droits de ses compatriotes, le Père Lebel se fit des amis partout par son affabilité, sa gaieté et son originalité. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire ces lignes que publiait le *Sudbury Star* deux jours après sa mort : « The death of Rev. Father G. Lebel leaves in deep mourning scores of friends of all nationalities and creeds who knew the energetic and lovable little missionary during his ten years of tireless work in the missions of Sudbury District some fifteen years ago. »

De 1915 à 1919, l'ancien missionnaire fut procureur du collège canadien-français d'Edmonton, dans l'Alberta. Voici le témoignage qu'on lui a rendu : « La charge de procureur au collège d'Edmonton n'est pas une sinécure : ce qu'il faudrait savoir d'acrobatisme pour joindre les deux bouts ! La maison, bâtie en 1913, sous un coup d'enthousiasme, quand l'argent roulait ou faisait semblant de rouler, a connu la hausse et la baisse..... »

« Les élèves actuels, les anciens, les amis du collège, se souviendront devant Dieu du bon Père Lebel qui s'est tant appliqué à faire vivre une maison où notre jeunesse d'Alberta puisse trouver cette instruction supérieure que nos ancêtres apportaient de la France chrétienne du grand siècle. »⁵

C'est pendant son séjour à Edmonton que la maladie le terrassa et l'obligea à venir se reposer dans sa province natale. Mais le vétéran des luttes scolaires ne perdait pas de vue ses compatriotes persécutés. Il y a deux ans, ce vieillard de soixante-quatorze ans alla faire connaître à l'un des ministres québécois les manoeuvres étranges auxquelles certains personnages se livraient dans les écoles de notre province situées près de la frontière ontarienne.

La vie entière du Père Guillaume Lebel nous montre donc qu'il fut « l'un de ces grands serviteurs de l'intérêt religieux et national dont on ne parle guère, mais qui méritent le souvenir reconnaissant des leurs. »⁶

Il était peu connu dans notre province. Mais il ne convenait pas de laisser dans l'oubli l'oeuvre de cet apôtre-patriote qui contribua si puissamment à la conservation de notre langue et de notre foi dans les provinces de l'Ouest.

Dans l'histoire de notre défense nationale et religieuse, le Père Guillaume Lebel restera *le Ministre Français de l'éducation de l'Ontario*.

Joseph FORTIER, s. j.

⁵ L'*Echo du collège d'Edmonton*, 25 mars 1925.

⁶ M. Omer Héroux, *Le Devoir*, 25 mars 1925.

LE CHANT DU CYGNE

J'ai connu Laure Conan. — C'est là, je le sais bien, une expression qui ne veut rien dire. « C'est tout un monde que chacun porte en lui, un monde ignoré, qui naît et qui meurt en silence. Quelles solitudes que tous ces corps humains ! » Ma première rencontre avec elle remonte à une trentaine d'années. Ce souvenir ne me rajeunit pas. J'en avais beaucoup entendu parler. Dans ma famille, où les imaginations rêveuses ne manquaient pas, son premier roman, *Angéline de Montbrun*, alors dans toute sa fraîcheur, défrayait les conversations. Mes grandes sœurs l'avaient toujours à la main, en lisaient tout haut des passages, se passionnaient pour l'héroïne malheureuse. L'on ne croyait pas qu'une si touchante histoire pût être inventée. L'on affirmait que c'était là une tranche de vie. Dans la destinée d'Angéline, l'on voulait voir celle de l'auteur même. Nous demeurions alors à Québec. Laure Conan y venait faire des séjours ; elle fréquentait de nos amis. Ah ! j'aurais bien voulu la connaître, ou du moins l'apercevoir. Ma curiosité d'enfant était piquée. Une romancière, dont le récit volait de bouche en bouche, et qui habitait près de nous, cela m'intriguait. Mon jeune esprit se figurait un auteur comme un être lointain, inaccessible, mystérieux, à peine réel. C'est par delà l'océan, en France, qu'il s'était habitué à les chercher. A travers la distance, leur personnalité s'idéalisait, je leur prêtais une apparence à part. Ils ne devaient pas être comme les autres, ressembler à tout le monde. Est-ce qu'ils ne marchaient pas, accompagnés de leurs rêves, entourés de ces formes qu'ils avaient créées, auxquelles ils avaient donné la couleur

de la vie? Et voici que le hasard me mettait dans le voisinage d'une romancière. En vérité, j'aurais donné beaucoup pour l'approcher, ne fût-ce qu'un instant.

Tout arrive. Il suffit d'attendre. Bien des années plus tard, je fis la connaissance de Laure Conan. Certes, elle n'avait ni la beauté, ni la grâce « plus belle encore que la beauté ». L'on connaît ce mot : « Joubert me fait l'effet d'une âme qui a rencontré un jour un corps, et qui s'en tire comme elle peut. » L'auteur d'*Angéline de Montbrun* se tirait comme elle pouvait, c'est-à-dire assez mal, de son enveloppe matérielle. L'on trouverait difficilement une personne aussi complètement dénuée de charme extérieur. Chose étrange, même sa physionomie n'était pas révélatrice de son être intime. Il y a des êtres très laids, chez qui l'air d'intelligence fait oublier l'irrégularité des traits. Tel n'était pas le cas de notre romancière. Son visage était dur et comme impassible. Sa voix rude et neutre. Elle donnait un démenti à la parole de Sainte-Beuve : « L'on a toujours la voix de son esprit. » Comment un esprit si fin, si délicat, si nuancé, si féminin aussi, pouvait-il avoir un instrument si peu harmonieux? Avait-elle du moins l'ineffable beauté du regard? L'on pardonne tout à qui a des yeux profonds et expressifs. Les siens n'étaient pas de ceux dont on aime à se souvenir, longtemps après qu'on les a vus. Ils avaient d'abord un petit défaut, qui nuisait à la netteté de leur éclat. Je ne sais quoi passait en travers de leur cristal gris-bleu, comme une petite ligne mouvante. Leur caractère était surtout la fixité. Ils savaient se poser sur un objet, le contempler longuement, le dévorer. Ils étaient extrêmement interrogateurs. Je me rappelle ces funérailles d'un jeune moine français, que l'affreuse obligation du service militaire avait forcé à s'exiler de son pays.

Sa santé n'avait pu résister à nos hivers. La phtisie l'avait emporté. Sa dépouille diaphane fut exposée dans l'église. Laure Conan assistait au service. Elle s'était mise au premier rang, tout près de l'humble bière. Je fus frappé de l'intensité extraordinaire avec laquelle elle regardait le mort. Comme son air était pensif, chercheur, inspiré ! Quelques jours après, dans la revue qu'elle dirigeait alors, apparaissait un article tout court, mais si beau, d'un accent si personnel, vrai bijou d'art. La scène qu'elle avait vue s'était transposée dans son cerveau. Il en était sorti une petite merveille. En la lisant, je compris pourquoi son regard m'avait paru si pénétrant.

Laure Conan causait peu, lentement. Il y aurait toute une étude à faire sur l'espèce d'exclusivisme avec lequel les plus beaux dons sont répartis aux humains. La nature, pourtant prodigue de ses faveurs, met une sorte de barrière infranchissable entre l'une et l'autre. Il semble que les qualités se contrarient et se repoussent, dans un même sujet. Si l'on possède telle ou telle, à un degré éminent, il faut se résigner à la carence de telle autre. Peut-être n'est-il possible d'être soi-disant complet qu'à la condition d'être superficiel en tout, de n'exceller en rien. A tout prendre, et s'il faut choisir, un seul talent, mais très-accentué, est infiniment préférable à une médiocrité universelle. L'écrivain-né, par exemple, ne brillera pas par l'esprit de conversation. Ses facultés ne s'éveilleront que la plume à la main. En revanche, l'intarissable causeur se trouvera d'une stérilité désespérante devant une page à écrire. Le grand orateur, — ainsi Lacordaire, — étonnera son entourage par ses silences. Le véritable écrivain n'est pas ordinairement un parleur facile. C'est un être concentré, qui a une

grande réserve, qui est assez souvent timide. Il faut qu'il se sente très-à-l'aise pour s'ouvrir. Même alors, sa conversation tournera plutôt au monologue. Cela fait que les personnes, d'une psychologie courte, le jugeront assez mal. Elles avoueront leur déception, après leur rencontre avec telle célébrité littéraire. Je crains que Laure Conan n'ait infligé pareil mécompte à plusieurs de ceux qui l'ont approchée. Cette femme, qui s'entendait si bien aux analyses de sentiments, et dont le style avait comme une fluence, l'on restait tout surpris de la voir froide, distante, insensible, ménagère de ses paroles, les laissant tomber un peu comme des oracles. Ses phrases, rares, étaient justes, sans recherche, mais bien balancées; le mot était d'une parfaite précision. Elle traitait toujours d'idées. Elle semblait, en parlant, dérouler son rêve, exposer le dernier état de sa pensée.

L'impression générale que j'ai gardée de mes entretiens avec elle, est celle-ci : Laure Conan adorait son pays, et son pays c'était *uniquement* le Canada-Français, j'allais dire le Canada d'avant la conquête anglaise. Elle était restée très « Nouvelle-France ». C'était une émigrée de l'intérieur, dans le bon sens du mot.

Mais tout ceci a besoin d'explication, car l'on pourrait s'imaginer que son patriotisme revêtait une forme attardée, désuète, fournissant des prétextes à de vains regrets. Trop intelligente pour ne pas voir, dans le changement de domination qui avait bouleversé nos destinées, un de ces faits mystérieux que les hommes ne comprendront jamais bien, elle acceptait, certes, ce fait historique. Ce serait se tromper beaucoup que de croire que son attitude à cet égard, était boudeuse. D'autre part, son grand sens chrétien n'avait aucune peine à ad-

mettre que cette orientation nouvelle donnée à notre vie nationale, n'avait pu se produire sans au moins une permission de la Providence, « de qui relèvent tous les empires ». Ceci posé, il ne s'ensuivait pas du tout, pour elle, — en quoi elle avait parfaitement raison, — que nous dussions renoncer à faire fructifier l'héritage de grandeur catholique et française, que nos pères nous avaient légué. Elle ne croyait pas du tout que le loyalisme politique impliquât abandon des desseins héroïques qui avaient signalé nos origines. Là-dessus, elle était intransigeante. Et qui oserait l'en blâmer? Fallait-il donc, parce que le drapeau de la France ne flottait plus sur notre pays, cesser de cultiver en nous les vertus particulières de la race? Fallait-il effacer nos traits éternels? Un changement d'allégeance signifiait-il une transformation des âmes? Devions-nous nous modeler un visage nouveau? De toute son énergie, cette femme réagissait contre de pareilles tendances, qui lui semblaient un manquement au bon sens et à l'honneur. Elle constatait, hélas! que la légèreté des esprits, l'affaiblissement des caractères, le désir de parvenir à tout prix, les rendaient de plus en plus dangereuses parmi nous. Afin d'en atténuer la séduction, d'opérer un redressement des cœurs, de réveiller en nous les idées de fierté, Laure Conan a consacré toute sa carrière d'écrivain à un véritable apostolat patriotique. Je dis « toute ». Encore que la donnée de son premier roman soit purement psychologique, que ce soit une histoire d'âme bien étrangère à des préoccupations de cet ordre, de hautes leçons en sortent. Mais, avec *A l'Oeuvre et à l'Épreuve*, *l'Oubliée*, une série de plaquettes sereines et vibrantes, lyriques et précises, ayant

parfois l'allure de manifestes, consacrées à faire revivre nos plus pures gloires,

les gloires d'autrefois, comme elles sont sereines et pures devant vous, vertus contemporaines!...

nous y sommes en plein. Et ici, je pense, par exemple, à cette petite chose ailée, fine, souple, intitulée : *Une Immortelle*, et c'est Marguerite Bourgeoys qui est évoquée avec un si grand charme ; je pense aussi à son *Louis Hébert*, où il y a une page entr'autres, sur la première moisson, que l'on ne peut lire sans frissonner d'admiration. Quel souffle l'emporte ! Comme il y a là un beau sentiment ! Et un assemblage de mots, un tour de phrases qui révèlent chez l'auteur une grande artiste. A partir d'un certain moment, chacun de ses écrits fut, je dirais, un acte de conscience, Ecrire pour le plaisir, pour se libérer, par nécessité de métier, cela était si loin de sa pensée. Au reste, écrire, je le sais, lui était si difficile. C'était son tourment. Quel écrivain véritable n'en est là, à voir dans la fonction créatrice un martyr, délicieux finalement ? Ah ! que le vulgaire a de sottes notions sur ce point. Il s' imagine que l'écrivain produit des oeuvres comme la source coule. Mais c'est toujours nouveau, écrire, donner l'être et la vie à des idées, c'est une torture perpétuellement recommencée avec chaque entreprise nouvelle. Si l'on savait ce que coûte de sueurs et de sang la prose apparemment la plus fluide ! Laure Conan écrivait, parce qu'elle en avait le don. Et nul n'a le droit de laisser en friche le talent que le ciel lui a confié. Ce don si marqué, elle se serait fait scrupule de ne pas le mettre tout entier au service du patriotisme, tel qu'elle le concevait. De nos jours, l'on parle de mystique à propos de tout, on applique ce mot à des systèmes où vrai-

ment il n'a que faire. L'on dit, par exemple, la mystique du socialisme, la mystique du communisme. Ne peut-il y avoir, avec beaucoup plus de raison, la mystique du patriotisme? Pourquoi ce sentiment, le plus beau qu'il y ait au cœur des hommes, avec celui de l'adoration divine, ne pourrait-il finir par absorber toutes les facultés d'un être, par le brûler d'un feu intérieur? La mystique du patriotisme! Il y aura toujours des dégoûtés et des tièdes pour soutenir que l'amour de son pays n'en demande pas tant. Que l'on se rassure. Cette qualité, avec tout ce qu'elle suppose d'élévation d'idées, de désintéressement personnel, ne courra jamais les rues. Tant que les caractères auront besoin d'être remontés, tant que, chez nous particulièrement, la nécessité s'imposera de lutter contre le matérialisme américain, il faudra saluer bien bas les écrivains, qui, à l'exemple de Laure Conan, puiseront dans les trésors du passé des enseignements pour le présent et pour l'avenir.

Son dernier ouvrage, que j'ai lu en manuscrit, qui va bientôt paraître, est, à cet égard, extrêmement significatif. L'auteur lui a donné une appellation magnifique: *La Sève immortelle*, pleinement justifiée par sa substance. Ce livre a un accent testamentaire. Laure Conan a eu à peine le temps de l'achever. Les dernières pages ont été tracées d'une main défaillante. L'on sent qu'elle était pressée par la sombre visiteuse. Elle a déposé la plume pour mourir. Elle a mis là son âme et son espérance. Elle n'a pas eu le loisir de parer beaucoup son idée. Elle nous l'a, pour ainsi dire, livrée à l'état pur. Elle est si belle qu'elle peut se passer des vains ornements du discours. Je l'aime dans son héroïsme dépouillé. Elle a quelque chose de cornélien. C'est un grand drame. Il y aurait peu de travail à opérer dessus

pour le mettre à la scène. Ne se trouvera-t-il pas quelqu'un pour s'en charger ? Notre littérature de théâtre, encore si indigente, aurait là sa fleur tardive. Dans l'*Avant-Propos* qu'il a écrit, M. Thomas Chapais dit ceci : «ce livre, le dernier, et peut-être le plus beau que nous ait laissé Laure Conan. » Il faut souscrire à ce jugement, l'accentuer même, en enlever le « peut-être », et dire hardiment « le plus beau », et d'un grand bout. Le plus beau, par l'ampleur de la conception, l'importance de l'enjeu mis en cause, — notre survivance nationale, — le dévoûment presque sacerdotal avec lequel Jean le Gardeur de Tilly sacrifie son amour pour Thérèse d'Autrée, renonce à toutes les promesses de la fortune, à tous les avantages d'une situation privilégiée en France, pour se consacrer ici, dans la pauvreté, parmi les deuils et les humiliations d'une patrie conquise, à la mission salvatrice : conserver sur les bords du Saint-Laurent l'antique sève française, la renouveler, la rendre plus généreuse. C'est un très-haut problème qui est étudié dans ce roman, profondément historique. Ce n'est pas à dire que les personnages qui y figurent ont vraiment vécu, parlé et agi, comme le récit le fait croire. Cela, c'est l'affabulation, c'est la part de l'imagination. Peu importe que ces hommes et ces femmes aient existé ou non. La question n'est pas là. Ce qui est vrai, historiquement prouvé, c'est qu'il y a eu des français, particulièrement dans la classe des officiers, qui n'ont pensé qu'à une chose, après le désastre final, que dis-je ? après une victoire sans lendemain, la bataille de Sainte-Foy, — s'en retourner en France, ainsi que font les d'Autrée. Et tout semblait leur donner raison. Ce qui est non moins sûr, et si beau ! c'est qu'il y a eu des familles, comme celle des de Tilly, déjà enracinées au sol, à qui le départ du pays eût

semblé une désertion, une trahison envers les ancêtres, qui ont voulu espérer contre toute espérance, et reprendre, dans des conditions absolument paradoxales, l'œuvre, apparemment finie, de la Nouvelle-France. Se sont-elles trompées dans leurs calculs? Leur dévouement fut-il dépensé en pure perte? Ceci se passait dans des temps moins anciens que ceux dont parle le poète. Mais deux siècles écoulés, cela compte tout de même dans la vie d'un peuple. Deux siècles, c'est bien assez pour justifier les Le Gardeur de Tilly d'avoir eu foi en notre sève immortelle. Tous les personnages de ce roman sont d'une grande vérité humaine, même les d'Autrée, même le lieutenant Laycraft. C'est le petit nombre qui se hausse jusqu'à l'héroïsme. N'en est-il pas ainsi dans la vie réelle? Il n'est pas indifférent de savoir que notre existence comme peuple est le fruit de cet héroïsme.

Hier, dans le train qui m'emmenait à Montréal, j'ai lu tout d'une traite le très-beau livre des frères Tharaud : *la vie et la mort de Déroulède*. J'en veux citer cette phrase, qui me semble convenir admirablement à l'auteur dont nous venons d'esquisser l'oeuvre : « il y a pour moi deux sortes d'écrivains : ceux qui m'entraînent et ceux qui me dépriment ; et je préfère au génie même la confiance dans la vie. » — Laure Conan est de la race des écrivains « qui entraînent ». Son dernier roman — ce chant du cygne — est un cri de confiance en la pérennité de notre vie nationale. A ce titre seul, il mérite le suffrage de tous les gens de coeur.

Henri d'ARLES.

11 mai 1925.

NOTRE FÊTE NATIONALE

Notre petit peuple célébrera bientôt sa fête nationale. Les âmes nobles auront, cette année, un nouveau motif de fierté, puisque le 24 juin sera officiellement fêté par tout le Québec. Les timides seront même portés à relever, eux aussi, la tête ce jour-là; car, enfin, ils ne pourront plus douter qu'ils sont vraiment maîtres dans leur propre maison.

Depuis longtemps un désir latent existait chez les nôtres. En 1912, au premier congrès de la Langue française au Canada, la section de la Propagande souhaitait que « la Saint-Jean-Baptiste fût célébrée partout le 24 juin ». En 1916, ce désir prenait un caractère plus hardi: « Sur proposition de M. Elzéar Beaupré, lit-on dans les minutes du 10 octobre du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, il est résolu de faire des démarches auprès du gouvernement provincial pour obtenir que le 24 juin soit déclaré fête légale; les autres sociétés nationales de Québec devront être invitées à se joindre à nous dans cette démarche. »

Des interventions, aussi nombreuses que généreuses et désintéressées, ne cessèrent depuis lors d'agir, et d'agir toujours dans le même sens. Au point qu'en mai 1924, le conseil municipal de Montréal, et en juin de la même année, l'union des municipalités de la Province de Québec, passèrent des résolutions en ce sens. Dans le même temps, en juin 1924, l'*Action française* fournissait de son côté, un schéma de proposition de loi pour rendre fériée la fête nationale des Canadiens français.

Qui eût alors cru que, quelques mois plus tard, un député s'en servirait à la Chambre de Québec? Telle fut

pourtant l'initiative de M. Ernest Tétreault, député de Dorion. Et l'on sait quel succès l'attendait!

Sans doute la spontanéité ne s'est pas faite comme l'éclair. Mais, grâce à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui était revenue sur le sujet à son congrès général de 1924, et qui voulut bien compiler et solliciter même les adhésions à la loi Tétreault, l'unanimité de la volonté canadienne-française s'est faite, nette et imposante.

Il serait difficile de rendre justice à tous les éléments de la victoire finale. L'organisation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fut parfaite, et la ténacité de la campagne de l'*Action Catholique* de Québec, superbe. Les sociétés patriotiques de Québec et de Montréal ne furent pas les seules à exprimer le désir des Canadiens français; celles des autres villes et l'ensemble des conseils municipaux du Québec n'eurent qu'une seule voix. Cette unanimité mérite d'être notée.

« On a répété, en certains milieux, que s'agitent en notre Province des problèmes autrement plus importants que celui du chômage de la Saint-Jean-Baptiste », écrivit « Laval » dans le *Canada Français* d'avril; et il a parfaitement raison. Mais, ajoute-t-il, avec non moins d'à-propos: « que l'on calcule toutes les répercussions que cette mesure peut avoir et ne manquera pas d'avoir sur l'éducation patriotique.....! »

Bien des questions qui passionnent plus ou moins les esprits en ce moment tomberont bientôt dans l'oubli, mais les votes unanimes, pris à la Chambre des députés, le 26 février 1925, et un peu plus tard à la Chambre Haute, passeront à l'histoire. *L'Action française* reproduira, sous sa rubrique documentaire, les discours historiques de MM. Tétreault et Miles.

Qu'il y ait le 24 juin de grandes manifestations populaires! Que l'on examine ce jour-là sa conscience du point de vue de l'intérêt national! Mais comme ce thème n'est pas gai et qu'il n'a pas la vertu de faire vibrer les âmes, cherchons surtout à répandre chez les nôtres, le jour de notre fête nationale, des mots d'ordres féconds et à provoquer des élans, des poussées, que préparent ou développent sans doute les chefs de l'opinion, mais qui ne parviennent à bonne fin qu'à la faveur des grands ralliements patriotiques.

Anatole VANIER.

LE BOUCLIER CANADIEN-FRANÇAIS, par L.-J. Dalbis, —
Librairie Déom, Montréal.

M. L.-J. Dalbis dont on connaît bien les sentiments sympathiques envers le Canada-Français a réuni dans un volume deux de ses études déjà parues dans plusieurs revues, mais très sérieusement complétées. Dans la première celle qui donne le titre au volume il étudie en raccourci le rôle de la France en Amérique et explique la résistance canadienne-française depuis la cession jusqu'à nos jours. Dans la deuxième qui a pour titre « En lisant Maria Chapdelaine », il étudie les sources du roman, explique comment Louis Hémon s'est comporté en face du Canada-Français et insiste dans plusieurs chapitres pour montrer le symbolisme du roman qui a eu, de par le monde, le plus gros tirage depuis cinquante ans. A signaler un parallèle intéressant entre « Colette Baudoche » l'héroïne de Maurice Barrès et « Maria Chapdelaine » de Louis Hémon. Ce parallèle qui permet à l'auteur des digressions tour à tour émouvantes ou drôles a été écrit dans l'intention de montrer la position de deux jeunes filles vis-à-vis le problème de la survivance de leur race. Signalons en terminant que ce petit ouvrage écrit avec une sympathie indéniable est joliment illustré non seulement par des dessins à la plume, mais par des documents photographiques uniques que M. Dalbis a été lui-même prendre aux bords du lac Saint-Jean.

LE CERCLE DES ÉTUDIANTS FRANCO-AMÉRICAINS

Les nôtres qui ont passé quelques années d'étude dans une de nos grandes institutions des métropoles américaines, connaissent l'ennui d'être perdus dans un centre étranger, sans pouvoir goûter le charme de la vie en commun, avec ceux qui partagent nos croyances et parlent notre langue. Dans l'intérêt de ceux-là surtout, nous nous proposons de faire connaître ici quelque peu une organisation destinée à rendre de grands services à la jeunesse de langue française et tout particulièrement à celle qui se destine aux études universitaires. Il s'agit du Cercle des Etudiants Franco-Américains de Boston, Mass.

LEUR FOYER

Une enquête assez rapide nous a permis de connaître plus intimement cette nouvelle institution. C'est aujourd'hui un fait accompli : dans la grande ville de Boston, la ville-lumière, dit-on, des Etats-Unis, existe une maison où les jeunes étudiants Franco-Américains peuvent se réunir pour parler des choses de la patrie, s'entretenir des traditions ancestrales et des moyens à prendre, une fois entrés dans la vie pratique, pour aider à leur maintien. Là, ces étudiants Franco-Américains parlent encore de religion. Sous la direction d'un éminent Père Jésuite, ils reçoivent des leçons utiles et pratiques qui, plus tard, leur permettront de donner un précieux appui au clergé, dans les centres où ils iront s'établir.

Avec beaucoup de justesse l'on a comparé la maison des Etudiants Franco-Américains de Boston à une sorte d'oasis morale dans ce grand centre de moeurs et de prin-

cipes étrangers. Au foyer du cercle, les visiteurs Franco-Américains trouvent toujours un gîte hospitalier et un accueil familial. Les murailles des différentes pièces sont couvertes de tableaux inspirateurs; quelques-uns dus au talent de l'artiste canadien Edmond-J. Massicotte; d'autres sont des portraits de personnages célèbres qui ont illustré l'histoire du Canada et des Etats-Unis. On y voit encore, grâce à la munificence de généreux bienfaiteurs, une bibliothèque assez considérable et qui, heureusement, augmente tous les jours. Plusieurs journaux et revues de langue française, publiés aux Etats-Unis et au Canada, viennent chaque jour garnir les tables de la salle de lecture. Ces dons sont très appréciés: ils permettent aux étudiants de se tenir au courant de la vie nationale et même de savoir ce qui se passe dans leur ville natale.

LA FONDATION

Le foyer du Cercle des Etudiants Franco-Américains a trois années d'existence. A cette époque, les jeunes Franco-Américains qui, à la fin de leurs études classiques, venaient à Boston, se préparer à la vie professionnelle, se trouvaient complètement perdus dans ce milieu tout à fait étranger. Quelle tâche que de chercher un local où demeurer et une chambre où étudier! Règle générale, quand la chose était possible, ils se groupaient, deux ou trois ensemble, un peu par esprit d'économie, mais surtout afin de pouvoir causer ensemble dans leur langue maternelle. Le besoin de s'unir davantage, de se connaître, de s'entr'aider, suggérait l'idée de groupements moins sommaires. Un jour, quelques universitaires songèrent à fonder une Réunion d'étudiants. Ce fut le Cercle des Etudiants Franco-Américains de Boston.

Au début, huit jeunes gens seulement répondirent à l'appel ; peu après, le nombre augmenta et, à la fin de la première année, le Cercle était déjà une petite association bien instituée, ayant bonne envie de vivre.

M. l'avocat Emile Lemelin, de Manchester, N.-H., fut le premier président de l'organisation. Il se dévoua largement et ne compta ni ses fatigues ni ses peines pour assurer le progrès de l'oeuvre. Son successeur fut M. le Dr Florian-G. Ruest, de Pawtucket, R. I., qui continua, d'une manière fort active, la tâche que lui avait léguée le premier président. Aussi, lorsqu'il remit ses pouvoirs au président actuel, M. Valmore-M. Carignan, de Somersworth, N. H., ancien élève du Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke, P. Q., et étudiant finissant en droit à l'Université de Boston, le Cercle des Etudiants Franco-Américains était fermement établi et son avenir s'annonçait sous les auspices les plus favorables. Sans doute, il fallut surmonter de nombreuses difficultés ; mais, grâce au courage et à la détermination des officiers de l'association, elle a subi victorieusement toutes les épreuves inhérentes à une telle fondation. M. Carignan, qui avait été aussi le premier secrétaire du Cercle, ne voulut céder en rien au zèle de ses prédécesseurs. Avec l'appui du secrétaire actuel, M. Amos Lachapelle, de Pawtucket, R. I., étudiant en droit à l'Université de Boston, et d'un comité exécutif, composé de jeunes gens zélés et très attachés à l'oeuvre, il a pu voir l'heureuse réalisation de plusieurs initiatives.

LA MAISON

Il avait d'abord fallu se trouver un gîte permanent, une Maison des étudiants, quoi ! C'était une chose essentielle à l'existence du Cercle. Les membres du comité

exécutif se mirent à tendre la main, Ils s'adressèrent à droite et à gauche, faisant appel à la générosité de tous. Leur prière trouva un écho dans plusieurs coeurs véritablement patriotes, habitués à donner aux oeuvres nationales. Grâce aux officiers du Cercle et au concours généreux de nos sociétés nationales aux Etats-Unis, une maison appropriée, situé aux numéros 168-170 rue St-Botolph, à Boston, devenait officiellement la maison du Cercle des Etudiants Franco-Américains. Cette maison abrite à l'heure actuelle un bon nombre des membres du Cercle, et, fait qui mérite d'être signalé, c'est le premier établissement du genre aux Etats-Unis.

A la première réunion de l'année universitaire, le président du Cercle exhorta au recrutement des membres; il fixa à cent l'effectif à atteindre avant la fin de son terme d'office. Il nous fait plaisir de pouvoir annoncer, que, grâce à la coopération de tous les membres du Cercle, l'effectif tel que fixé par le président a été atteint. Cent membres! Voilà certes un beau noyau d'étudiants qui constituent une force réelle et sur laquelle nous avons le droit de fonder les meilleures espérances. Plusieurs de ceux-ci sont de la Province de Québec.

C'est dans ce Cercle que va se recruter l'élite de notre élément pour l'avenir et plus nous pourrons y compter d'adhérents, plus, nous semble-t-il, nous pourrons croire à notre survivance.

Dès le début de l'année universitaire, par la voix des journaux, une invitation fut adressée à nos amis, de venir visiter ce foyer. Plusieurs se sont fait un devoir de répondre à l'invitation et les membres du Cercle ont été particulièrement honorés par la visite de plusieurs compatriotes distingués et dont les noms font belle figure dans notre livre des visiteurs.

ACTIVITÉS RÉCENTES

Il y a peu de temps le Cercle donnait une soirée « boucane ». C'était pour les membres l'heure de la récréation après une fatigante étude. Cinquante et un membres répondirent à l'appel, parmi lesquels on distinguait de futurs médecins, dentistes, avocats, architectes, professeurs, chimistes, comptables, musiciens. Parmi les visiteurs, l'on voyait le Révérend Père de Mangeleere qui ne manque jamais d'honorer de sa présence ces réunions d'étudiants, M. J.-Arthur Favreau, M. le docteur L'Espérance, M. J.-O. Gélinas, de Manchester et enfin les deux premiers présidents du Cercle, MM. l'avocat Emile Lemelin de Manchester et le docteur F.-G. Ruest de Pawtucket, R. I. A cette occasion, M. le docteur L'Espérance fit un magnifique discours dans lequel il rappela avec beaucoup de gaieté ses souvenirs d'université. Il donna de sages conseils aux étudiants, leur recommanda surtout de ne pas avoir peur de se proclamer de descendance française et de se dire Franco-Américains. Il profita de l'occasion pour faire une savante étude du parler français chez nous et prouva à l'évidence que le français tel que parlé ici dans la Nouvelle-Angleterre comme dans la province de Québec, n'a pas de peine à l'emporter sur le prétendu « Parisian French » vanté par certains esprits soi-disant bien informés. Il y eut chant et musique. M. Gélinas de Manchester fit honneur à sa réputation de folkloriste en chantant plusieurs belles chansons du bon vieux temps. La soirée se termina par les discours de M. l'avocat Lemelin et de M. le docteur Ruest, qui se déclarèrent émerveillés des succès remportés et des progrès accomplis par le Cercle des Etudiants Franco-Américains.

Quelque temps après, le Cercle avait le plaisir de recevoir au cours d'une assemblée spéciale, M. le juge Raoul Beaudreau de Marlboro, ancien procureur du comté de Middlesex. Dans une allocution très documentée il parla aux étudiants de l'administration du droit criminel et sut en même temps leur prodiguer des bons conseils et des encouragements.

Le Révérend Père Louis Lalande avait bien voulu accepter l'invitation des étudiants à faire une visite à leur foyer. L'on profita de son passage pour réclamer de l'éminent conférencier une allocution de circonstance. Dans un langage éloquent, le Père sut donner aux jeunes universitaires les avis les plus appropriés à leur état. En cette circonstance un programme musical fut exécuté par MM. Henri-J. Marcoux de Waterville, Maine, chanteur émérite pour les records de phonographe Victor, et par Philippe Perron de Manchester, N. H., tous deux membres du cercle.

Le dimanche après-midi, 22 février, les étudiants du Cercle recevaient à leur foyer M. Alphonse Gaulin, consul Américain à Rio de Janeiro, Brésil, Amérique du Sud. On comptait quarante-quatre étudiants présents à cette réunion. M. le consul était accompagné de M. le docteur J.-Armand Bédard de Lynn, de M. le docteur L'Espérance, du Révérend Père de Mangeleere et de M. J.-Arthur Favreau. Ce fut ce dernier qui présenta le consul aux étudiants. « C'est un des jeunes qui ont survécu, dit-il, qui vient vous donner quelques-uns des conseils que lui suggère l'expérience des années. » La conférence que fit aux étudiants M. le consul Gaulin fut très intéressante. Avec cette facilité de parole qui lui est particulière et avec un esprit resté bien français, il nous entretint de ses nombreux voyages à travers le monde,

relatant une foule d'expériences personnelles et amusantes. L'aperçu qu'il nous donna de la vie en France et au Brésil fut une belle leçon de moeurs pour les étudiants. M. le consul termina son allocution en prédisant au Cercle des étudiants franco-américains un effectif non seulement de 100 membres, mais de 1,000 dans 25 ans. Il justifia son audace de prophète en rappelant qu'il y a vingt-cinq ans il avait osé prédire à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique un effectif de 50,000 membres à la fin de son 25ème anniversaire, et que cette année même, 25ème de l'existence de cette Société, cette prédiction est en train de se réaliser.

LES ÉTUDIANTS DEVANT LE PUBLIC

Le Cercle des Etudiants Franco-Américains ne cherche pas seulement à grouper les étudiants qui doivent plus tard être l'élite et présider aux destinées de la race. Déjà il s'exerce à l'action. Chaque membre se fait un devoir, quand l'occasion s'en présente, de prêter le concours de sa parole pour le bénéfice de ses compatriotes. C'est ainsi qu'au cours du mois de janvier dernier, un des membres du Cercle, M. Joseph Bégin de Somersworth, N. H., allait faire une conférence à North Cambridge, aux Franco-Américains de cette localité et les faisait bénéficier de ses connaissances d'aspirant au titre de « maître en éducation ». Plus tard, à Cambridge, Mass., M. Egile Saint-Hilaire de New-Market, N.-H., rappelait éloquemment aux Franco-Américains l'importance de conserver intacte la langue, gardienne de la foi. Les compatriotes de Lynn entendirent aussi dans une autre circonstance, M. Valmore Carignan, le président du Cercle, et M. Omer H. Amyot, qui tous deux parlèrent des conditions de la vie nationale aux Etats-Unis.

Ajoutons qu'outre sa maison, sa bibliothèque, ses revues et ses journaux, et son équipe de jeunes conférenciers, le Cercle possède aussi son orchestre qui lui permet d'agrémenter très joliment ses soirées. Cet orchestre composé de sept membres est dirigé par M. Alfred Bélanger, étudiant au New England Conservatory of Music.

SURVIVANCE DU CERCLE

Nous le disons sans crainte, ce groupe courageux d'étudiants est destiné à vivre. Il vivra, car les officiers actuels ont foi en l'avenir et se dévouent avec trop de sincérité pour que tant d'efforts soient vains. Tout de même, ils reconnaissent que seuls ils ne peuvent tout faire; il leur faut de toute nécessité la collaboration de tous les véritables patriotes. Déjà ils ont reçu maintes preuves de l'intérêt qui leur était porté, et les officiers et membres du cercle sont heureux d'exprimer leur gratitude à tous ceux qui leur ont aidé et qui ont coopéré à leur oeuvre dans le passé. Cette aide, il faut qu'on la leur continue. Les Franco-Américains qui ont fondé de si grandes oeuvres scolaires, doivent songer aujourd'hui aux oeuvres post-scolaires. Ils sauront démontrer, comme toujours, que la volonté de survivre est capable de leur inspirer toutes les générosités, et qu'ils n'ont besoin d'aller emprunter à personne, dans leur pays, le talent de l'organisation.

Pour le Cercle des Etudiants

Franco-Américains de Boston,

LE COMITÉ DE PUBLICITÉ.

QUELLE SERA NOTRE PHILOSOPHIE ?

Voici close l'année jubilaire du sixième centenaire de la canonisation de saint Thomas. On en a fait la glorification et l'apothéose de la doctrine du Docteur Angélique. Jamais, il n'avait reçu pareille unanimité d'éloges venant de milieux aussi divers. On a vanté, avec raison, le caractère permanent de sa modernité. L'actualité des grandes thèses thomistes est apparue plus vivante. Les idées qu'on a remuées, les théories dont on a montré les applications multiples dans des ouvrages, des conférences, des disputes philosophiques, contenaient trop de vérité pour n'avoir pas profondément impressionné les intelligences. Il s'y est produit un tassement des valeurs. Des idoles longtemps jugées intangibles ont été découronnées. Les élites ont saisi le prix d'une doctrine que des siècles ont longuement éprouvée et qui reste le fruit de l'humanité pensante. De même que saint Thomas avait christianisé l'aristotélisme en rehaussant sa destinée, ainsi le thomisme s'est enrichi depuis le moyen-âge de six siècles d'expérimentations scientifiques.

D'éclatants systèmes se sont effrités. Comme tout effort intellectuel, à plus forte raison, s'il est génial, ces essais n'ont pas été vains. Ils ont illustré la consistance du thomisme. Bien plus, ils ont servi, par leurs parties neuves, à parfaire l'armature de sa synthèse. On ne saurait nier que l'expérience poussée si loin de nos jours, n'a pas en quelque sorte rénové certains exposés scolastiques. Aussi, le thomisme actuel apparaît-il comme rajeuni parce qu'il a été fidèle à la tradition et accueillant au vrai progrès.

Les *Nouvelles religieuses de Paris*¹ ont résumé en quelques résolutions succinctes qu'il importe de faire nôtres, les leçons pratiques de ce jubilé. Que le thomisme illumine tout l'enseignement catholique. Que ses principes alimentent les oeuvres et les initiatives sociales. Eux seuls peuvent à nos labeurs donner quelque pérennité.

Si la religion met un point fixe dans l'esprit et une énergie dans la volonté, la philosophie, comme la science, favorise les idées. Celles-ci fournissent à l'ordre social et aux moeurs un appui et un fondement. Les hautes idées, en accord avec la foi, conditionnent les inlassables ténacités. D'où l'opportunité de nous demander : quelle sera notre philosophie ? Et l'importance de répondre qu'elle devra être vécue et thomiste.

* * *

Mgr L.-A. Paquet a esquissé² l'histoire de l'enseignement philosophique canadien de l'origine de la colonie à nos jours. Depuis les premières leçons professées au Collège des Jésuites, en 1635, il faut admettre, à notre honneur, qu'il n'a pas dévié. Il est né chez nous avec l'Eglise. Même les époques les plus agitées de notre existence nationale ne l'ont point interrompu. Cet enseignement compte parmi les éléments formateurs de l'esprit d'un peuple. Aux saines notions philosophiques, nous devons d'avoir été prémunis des grandes erreurs doctrinales.

Dire que, plus que jamais, nous avons besoin d'une philosophie est un truisme. Mais la doctrine que dispensent nos institutions classiques est-elle suffisamment

¹ Fascicule de février 1925.

² *Etudes et Appréciations, mélanges canadiens*, p. 143-59.

agissante? Les oeuvres de notre esprit, les initiatives de nos chefs, témoignent-elles toujours de sa vitalité? On ne peut nier que notre journalisme, notre littérature, notre éloquence dénotent souvent une significative indigence de pensée. Nos gestes, non étayés par des convictions profondes, semblent incohérents. Si trop peu de programmes d'action se réalisent, ne serait-ce pas l'indice d'un désaccord sur les idées essentielles? Si les classes populaires, servies par le bon sens, s'attachent à leur devoir, pourquoi les classes instruites désertent-elles? Celles-ci ont pour fonction de revendiquer le respect des principes. Or, quelles erreurs n'entretient-on pas sur le droit social? Notre législation oublie parfois les véritables relations de l'Eglise et de l'état. L'autorité civile méconnaît sa fonction de protectrice de la morale. Et le droit de propriété, dont on ébranle le fondement, est assailli par l'étatisme. On fait fi de l'influence du catholicisme pour calquer sa conduite sur des théories de tolérance à l'essai chez des peuples vermoulus. Bref, notre complicité avec la routine nous vaut des tâtonnements qui énervent l'âme de la race. A la moindre secousse, des glissements s'opèrent. L'historien de notre évolution sociale attribuera à la carence d'une doctrine vécue le fléchissement de la conscience populaire, l'oblitération du sens de l'honneur et l'avalissement de la dignité personnelle. Déjà notre génération est flasque, notre tempérament moral s'amollit, les traits distinctifs de notre âme perdent de leur relief. Plus de vigilance aurait certes évité bien des turpitudes.

Nous n'avons pas échappé à la double influence américaine et protestante qui nous apporte, l'une son naturalisme et l'autre son rationalisme. Celui-ci anémie notre adhésion aux vérités surnaturelles et aux devoirs qu'elles

imposent. Celui-là contamine notre vie familiale. C'est pourquoi tant de vies affichent un éclectisme accommodant qui n'a rien de catholique, une désinvolture qui n'a rien de français, un égoïsme qui n'a rien de chrétien.

* * *

Notre philosophie, qu'il faut souhaiter plus vécue, sera le thomisme, philosophie catholique et universaliste. Un critique a affirmé³ qu'en poésie nous retardons toujours d'une époque. En philosophie, nous arrêtons-nous à la recherche de « l'axiome éternel » de Taine⁴ ? Serons-nous les ultimes partisans de l'anti-intellectualisme en nous entichant du devenir de Bergson ? Ce serait pur dilettantisme et, avouons-le, infructueuse expérience. Laissons quelques spécialistes jurer d'épuiser le réel par la science comme si ses conclusions se pouvaient priver de la métaphysique qui les complète et les coordonne. Souffrons que l'*Evolution créatrice* hallucine des intelligences qui s'isolent dans l'étude exclusive des phénomènes. Les directions pontificales,⁵ la discipline de l'Eglise⁶, et les leçons de l'année jubilaire nous prescrivent un autre choix de doctrine.

L'urgence de créer des foyers de vie intellectuelle nous familiarise avec des doctrines d'anarchie. Pour que le goût de la nouveauté ne l'emporte sur notre devoir de l'heure, nous relirons, au besoin, l'aveu de Bergson lui-même : « Si l'on fait abstraction des matériaux friables qui entrent dans la construction de cet immense édifice

³ *Les Epoques de la poésie canadienne-française*, chanoine E. Chartier, *Revue trimestrielle*, août 1923.

⁴ *L'Intelligence*.

⁵ Encycl. « *Æterni Patris* » ; « *Pascendi* » ; « *Doctoris Angelici* » etc.

⁶ *Codex Con.* 1366 lib. III.

(la scolastique), une charpente solide demeure, et cette charpente dessine les grandes lignes d'une métaphysique qui est, croyons-nous, la métaphysique naturelle de l'intelligence humaine. » D'ailleurs, il existe une loi de continuité que le souci de notre santé intellectuelle nous commande d'observer. Des sociétés s'en sont émancipées. Puisqu'elles menacent d'en mourir, nous n'avons que faire de les imiter si nous entendons édifier sur ce continent, quelque chose de durable.

C'est la philosophie éternelle — selon le mot de Leibnitz — qui favorisera et notre foi catholique et nos progrès de l'esprit en nous fournissant ses principes immuables ; qui nous détournera des aventures hasardeuses que nous n'avons pas le loisir de tenter ; qui nous aidera à mettre à la base de nos efforts de survivance la primauté intellectuelle. Ne l'ignorons point. Seule, l'intelligence libère. Les réactions auxquelles l'instinct de conservation ethnique accule notre peuple ne dégèneront pas en luttes stériles que si nous avons la certitude de pouvoir instaurer un ordre social dans la vérité.

Hermas BASTIEN.

LE FRANÇAIS DANS L'OUEST.

Nos compatriotes des trois provinces de l'Ouest, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, ont maintenant dans leurs écoles, le concours annuel de français. On sait qu'il consiste en un examen écrit comportant généralement des questions de grammaire, une dictée et une composition littéraire, avec proclamation des lauréats et attribution de prix. De telles initiatives sont admirables, non seulement pour la plus grande efficacité qu'elles assurent à l'enseignement du français, mais pour les sentiments et les convictions qu'elles doivent mettre dans les jeunes esprits. Comment les petits Canadiens français de l'ouest pourraient-ils ne pas apprendre à tenir en grande estime, la langue que leurs pères défendent au prix de tels efforts et qui prend dans les écoles une si haute importance ? Et comment nous, du Québec, ne monterions-nous pas une garde vigilante autour du parler sur lequel, là-bas, on veille si jalousement ?

L'ACTEUR FRANÇAIS

312

PARLONS MIEUX

L'anglicisme qui envahit la langue du commerce, des amusements, de l'industrie, du journalisme, de l'annonce inspire à l'observateur un reproche sévère à l'égard des classes instruites. Ce reproche n'est guère mérité par nos populations rurales chez qui existe une active puissance d'assimilation qui finit par altérer la physionomie native des termes anglais. Le peuple applique instinctivement l'une ou l'autre des lois générales de la francisation : abrègement des longues (*steam* = stime, *loose* = lousse) ; réduction des diphtongues (*rail* = rèle, *crowd* = crâde), nasalisation, (*tank* = tinqe, *tumbler* = tombleur) ; chute de la consonne terminale (*pudding* = poutine, *yeast* = îsse) ; modification du vocalisme et du consonnantisme (*cookery* = couquerie, *peppermint* = papermane). Mais que d'expressions courantes ce travail, toujours lent, n'a pas encore francisées...

VALET SERVICE.

Cette expression s'étale sur la devanture d'ateliers de teinturiers et de dégraisseurs d'habits. Elle désigne généralement un des sous-métiers du métier de tailleur. D'ordinaire, elle se mêle aux réclames, *nettoyage, pressage, réparation*, qui constituent d'affreux anglicismes et dont le dernier mot est un barbarisme. Il faut lui substituer : service de dégraissage et de raccommodage. Sur les maisons de ce genre, à Paris, on affiche l'expression, *Coup de fer*, qui fait figure en indiquant que le travail est rapide et à prix modique.

ITOU.

Ce terme populaire a trois formes : la plus générale, *étou*, une assez fréquente, *itou*, une contractée, *moé-tou*.

La désinence semble le diminutif *ou* (cf. *minou* de minet, *nichou* de pichet, *nounou* de noune). Si le radical est *it* l'origine est une corruption de l'adverbe latin *item*, de même ; si le radical est *et*, du latin *etiam*, aussi. Le mot nous vient du Bas-Maine et de l'Anjou.

L'ADRESSE DES LETTRES.

Doit-on écrire : 512, rue Lagauchetière *Est?* ou 512 *Est*, rue Lagauchetière ?

— En faveur de la seconde façon d'écrire, on allègue : 1o que les rues transversales à la rue Saint-Laurent restent absolument identiques, dans le nom, la direction et la limite, malgré la désignation *est*, *ouest* ; 2o que les mots *est* et *ouest* ne sauraient partant se rapporter à la rue mais qu'ils doivent être apposés au numéro pour le distinguer du chiffre semblable dans l'autre section de la rue.

Une autre opinion réfute aisément les arguments : 1o Comme question de fait, la résolution du conseil municipal a bel et bien divisé les rues transversales en deux sections. L'extension de la métropole nécessitera, un jour, l'établissement d'arrondissements comme en maintes capitales européennes. On se servira alors d'un chiffre pour désigner cette subdivision. 2o On ne peut, sous prétexte de distinguer deux mêmes chiffres, leur apposer les mots *est*, *ouest*. Ce besoin d'éviter la confusion est un cas d'exception. Des exceptions en nombre très restreint ne justifient point la règle énoncée. A cause des lots vacants et de l'inégale longueur des rues d'un côté ou de l'autre de la rue Saint-Laurent, il arrive rarement que les numéros existent en double.

Nous nous rangeons du côté de la seconde opinion. *Est*, *ouest*, indiquent une section de la ville et partant de la rue. Se rapportant à la rue on peut légitimement les écrire à la fin, tout comme on écrit : 400 de latitude est, 700 de longitude ouest.

En France, on écrit souvent le numéro avant et après : 3, Place du Panthéon, 3 ; 55, rue de Seine, 55. Cet usage semble donc admis.

Le tout humblement soumis, comme on dit dans les suggestions faites aux ministres...

Hermas BASTIEN.

LES LIVRES

UNE DES GRANDES LUMIÈRES DE L'ÉGLISE: SAINT FRANÇOIS DE SALES, par le chanoine O. P. de Bonneval. — Avignon, Aubanel Frères, éditeurs.

Bien des travaux remarquables ont été publiés à l'occasion du troisième centenaire de la mort de saint François de Sales (28 décembre 1922). Le livre du bon chanoine de Bonneval ne laisse pas d'avoir son prix: il démontre comment son héros et son père fut dans l'Église *lucerna ardens et lucens*. Cette lumière, François de Sales devait la porter sur le dogme et toutes les grandes questions qui intéressent l'Église universelle. Epris d'amour pour le Christ, homme d'oraison et de pénitence, il déploya une telle activité qu'il conquit le Chablais à la vie catholique. Devenu évêque, il ne se renferma point dans l'administration de son diocèse. Il sut faire rayonner son zèle bien au-delà d'Annecy. C'est ainsi que pendant la station quadragésimale de Dijon, il fit la rencontre providentielle de Mme de Chantal. François ne fut pas seulement apôtre, il brilla au premier rang parmi les directeurs d'âmes. M. le chanoine de Bonneval fait, dans une seconde partie, une étude soignée de la direction spirituelle de son père. « Il faut », disait François de Sales, « que le directeur soit plein de charité, de science et de prudence; si l'une de ces trois parties lui manque, il y a danger. » Notre saint possédait les trois qualités que lui-même requiert chez les guides spirituels. Ajoutons qu'il avait « une main de fer dans un gant de velours » pour conduire les âmes dans l'amour de Dieu suivant la méthode séraphique. Apôtre, directeur, saint François de Sales fut fondateur et législateur de l'Ordre de la Visitation Sainte-Marie, « pauvre colombier d'innocentes colombes, dont le soin est de méditer la loi du Seigneur. » Mais c'est surtout dans la quatrième partie que saint François de Sales nous apparaît comme un flambeau dans l'Église. On sent que l'évêque de Genève possède à fond la somme de saint Thomas, cette vaste synthèse où le génie et la foi du grand docteur ont groupé et coordonné tous les matériaux de la science théologique pour en former un prodigieux monument et une forte-

resse inexpugnable. François de Sales y puise ses arguments contre les Calvinistes. Comme l'arme de la parole ne lui suffisait pas, il y joignit celle de la plume. Faut-il s'étonner si Pie XI l'a choisi pour le patron des publicistes chrétiens?

ANTHOLOGIE DES MEILLEURS ÉCRIVAINS DE LOUR-

DES, par Louis de Bonnières. — Tourcoing, J. Duvi-
vier, éditeur.

Bernadette Soubirous, qui sera bientôt proclamée bienheureuse, a sûrement souri de bonheur en voyant du Ciel la piété avec laquelle Louis de Bonnières a recueilli les plus belles pages écrites sur le lieu béni des apparitions miraculeuses de l'Immaculée Conception. Et nous, nous relisons avec plaisir Vuillot, qui nous « jette en plein surnaturel contre les « Guéroult » de tous les âges cherchant une explication physique pour se dispenser d'aller se confesser. » Avec Huysmans, nous voyons les foules à la grotte déballer devant la Vierge « le pauvre baquet des souffrances corporelles et des tortures morales » qu'elles apportent. L'abbé Georges Bertrin nous fait goûter les leçons de religion, de charité et de foi données par les pèlerins, « le pauvre malade et la grande dame qui a regardé un jour comme un honneur de lui servir de femme de chambre. » Avec tous les auteurs cités, les voyageurs au sanctuaire de Lourdes revivent de bien doux moments, en revoyant la description de la procession du soir, alors « que le fleuve, qui tout le jour bouillonnait au sortir de la Grotte, se dirigeait vers les piscines débordantes, bondissait par-dessus le double escalier de la basilique pour le redescendre en cascades, s'épand avec calme entre les rives de la nuit. » (Francis Jammes).

La prière monte encore à nos lèvres : « Vierge bénie entre toutes les femmes, faites que nous allions à Lui tout le long « maintenant » de la vie avec un fidèle amour. » (Reynès-Monlaur).

JUS PUBLICUM ECCLESIASTICUM. *Introductio ad institutiones canonicas ad usum scholarum*, par P. Matthaeus Conte a Coronata, o. m. cap. — Taurini, Italia.

N'est-ce pas d'un autre âge que de publier un « Droit public ecclésiastique » ? Dans nos sociétés modernes, on veut tout

ignorer du Christ ; et l'on a l'air d'un revenant du moyen-âge, quand on ose revendiquer pour l'Eglise les droits d'une société parfaite. On a résolu presque partout le problème des relations entre l'Eglise et l'Etat, en enlevant à la première ses droits et la plupart de ses libertés essentielles. Dans l'ouvrage étudié, on trouve même le chapitre sur les immunités ecclésiastiques. Félicitons l'auteur de son courage et souhaitons-lui de nombreux lecteurs.

DE MATRIMONIO ET CAUSIS MATRIMONIALIBUS. *Tractatus canonico-moralis. Juxta codicem Juris canonici,* par P. Nicolaus Farrugia, Ord. S. Augustini. — Taurini-Romae, Marietti.

Le clergé n'a pas de plus grand désir que de posséder la science requise pour l'administration valide et licite des sacrements ; aussi bien sait-il gré aux professeurs qui veulent lui faire prendre de nouveau un contact plus intime avec la morale et le nouveau code. D'autant plus que les anciens n'ont pas eu l'avantage d'étudier au Séminaire et dans les Universités, ce nouveau code non encore promulgué à cette époque. Le Père Nicolaus Farrugia mérite certes des éloges pour avoir mis dans son traité du mariage bien des notions et des commentaires qu'il eût fallu chercher dans plusieurs livres. On y trouvera un traité complet du mariage, avec toute la procédure pour les causes matrimoniales. Ce livre rendra de grands services.

DIVI THOMÆ AQUINATIS DOCTORIS ANGELICI DE REGIMINE PRINCIPUM, *Ad regem Cypri et de regimine, Judæorum, ad Ducissam Brabantiae. Politica opuscula duo ad fidem optimarum editionum diligenter recusa.* — Joseph Mathis, curante, Taurini, Italia.

Les catholiques désireux de s'instruire dans les sciences politiques, trouveront dans cet opuscule la doctrine de saint Thomas sur le gouvernement des humains. L'édition est tout à fait soignée et se présente bien aux lecteurs qui se plaignaient de ne plus trouver ce traité dans les bibliothèques publiques.

P. P.

LE BIC, LES ETAPES DE PAROISSE, première partie : *au temps des découvertes et sous le régime seigneurial*, par l'abbé Joseph-D. Michaud, — Québec, 1925.

M. l'abbé Michaud est en train de devenir l'un de nos meilleurs monographistes. On le connaissait déjà pour ses *Notes historiques sur la vallée de la Matapédia*; son histoire du Bic, oeuvre considérable et qu'il promet de mener à bonne fin, sera sûrement méritante. M. l'abbé Michaud ne se contente point d'aligner notes et documents comme ont fait trop de monographistes de paroisse; il fait de l'histoire organique. On pourrait souhaiter une forme plus maîtresse d'elle-même. L'auteur est de ceux que l'on lit toutefois avec plaisir.

LA GASPÉSIE AU SOLEIL, par Antoine Bernard, c. s. v., diplômé d'histoire et de géographie de l'Université catholique de Paris. — Montréal 1925.

Après la monographie de paroisse, voici de l'histoire régionale canadienne, oeuvre assez rare dans notre littérature. L'abbé Charbonnier appréciera cet ouvrage dans notre livraison de juillet. Signalons seulement pour aujourd'hui la riche substance de ce volume qui décrit et raconte la Gaspésie dans son milieu terrestre, la Gaspésie primitive et la Gaspésie moderne. L'auteur a voulu que sa petite patrie sortit de l'ombre pour prendre sa place au soleil. Le sujet, si pittoresque, allait bien à son talent de paysagiste. Nous croyons que cet ouvrage se détachera en vif relief sur la médiocrité de beaucoup trop d'oeuvres récentes.

J. B.

CHARLES LE MOYNE, DRAME CANADIEN, par le Frère Marie-Victorin, édité par les Frères des Ecoles chrétiennes, 44, rue Côté, Montréal.

Notre livraison de mars signalait déjà un drame du Frère Marie-Victorin : *Un peuple sans histoire*. L'infatigable écrivain ne veut pas s'arrêter en si bonne voie : il vient de publier une autre pièce qui a déjà obtenu de beaux succès sur les théâtres des collègues.

Le Frère Marie-Victorin, fixé à Longueuil, était tout désigné pour célébrer l'héroïsme du fondateur de la gracieuse cité. Il a fait revivre un des épisodes les plus palpitants de la Nouvelle-France à ses débuts; car ce drame n'est pas une oeuvre de fantaisie : comme l'auteur nous en avertit dans sa préface, les données lui en ont été fournies par l'*Histoire de*

Longueuil, de Jodoin et Vincent. Son mérite consiste à avoir mis dans la bouche des personnages les paroles qui traduisent à merveille leurs sentiments.

On verra là tout l'idéal des pionniers du Christ, toute la férocité des sauvages, en un mot, une série de scènes alternativement gracieuses ou terribles, le tout entrecoupé par les spirituelles et désopilantes réflexions d'un vieux « grognard » dont la bravoure et les blessures ne tarissent jamais la bonne humeur.

Cette publication vulgarisera une oeuvre bien écrite, destinée à instruire, à plaire, et à faire aimer le Canada français.

F. C.

VERS L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE, par G.-E. Marquis. — Montréal, 1925.

C'est le titre du trente-cinquième tract mensuel que vient de publier l'*École Sociale Populaire*. Il contient le texte d'une conférence prononcée à Québec devant les convives d'un dîner-causerie offert par la Société Saint-Jean-Baptiste.

L'auteur, chef du Bureau des Statistiques, énumère et commente quelques moyens de dégager notre race de l'emprise économique étrangère. Ces facteurs sont d'ordre physique, d'ordre intellectuel et d'ordre social. D'abord, que notre race prenne conscience des dangers multiples qui menacent notre capital-humain et nos richesses nationales. Comme la fortune matérielle résulte des réserves, ainsi la population s'accroît de l'excédent net des naissances sur les décès. Que peut-il advenir d'un peuple prolifique s'il est décimé par des fléaux morbides, et par l'ogre de l'émigration? Allons-nous semer les enfants pour que les Etats-Unis récoltent les adultes?

Il importe aussi de croire que la prodigalité de la nature impose des devoirs. Autant le gaspillage est un crime, autant l'exploitation intelligente s'impose comme un devoir. Et voilà pourquoi il faut créer des compétences capables, dans les domaines nouveaux de notre activité, de diriger l'action commune en vue des rendements *maxima*. M. Marquis se montre très optimiste. Des chiffres lui prouvent les progrès accomplis. On cesse d'être routinier parce que l'économie politique, science inconnue chez nous, il y a vingt ans, vient intensifier nos initiatives par ses principes directeurs. Soyons fiers que des institutions se chargent d'accentuer le renouveau.

Le réveil durera si certains facteurs d'ordre moral ne nous échappent point : économie, solidarité, patriotisme, fierté nationale, probité. Sans ces vertus, étayées par une volonté ferme, les efforts manqueront de continuité. Bien plus, ils serviront des rivaux qui trop souvent bénéficient de notre incohérence. Si le dollar qui sort de notre gousset continue à travailler pour nous, dit l'auteur, avant un quart de siècle, notre province aura réalisé des progrès aussi évidents que ceux qu'elle a accomplis depuis cent ans.

Les lecteurs de cette brochure, à défaut d'y trouver des aperçus nouveaux et des conclusions inédites, auront l'avantage de lire un résumé très personnel des arguments de nos économistes. On ne remue jamais trop souvent certaines notions qui, après avoir été redites dans des milieux divers, s'enrichissent jusqu'à devenir des idées-forces. H. B.

SAINT AUGUSTIN, ÉDUCATEUR IDÉAL, ; SAINT THOMAS D'AQUIN, SA MISSION INTELLECTUELLE,

par Georges Simard, o. m. i., Ph. D., Th. D. Brochure de 48 pages. — Université d'Ottawa, 1925.

Voici un dyptique qui, par son titre seul, ne manque point de grandeur. Quelles furent en saint Augustin, la formation, l'action et les qualités de l'éducateur ; quelles furent, pour saint Thomas, les sources et le fond même de sa pensée, voilà, tout ce que l'on trouvera dans ces deux conférences faites par un maître d'histoire ecclésiastique qui possède bien son sujet, qui parle pour un auditoire canadien et dont l'enseignement s'échauffe d'une noble conviction.

QUÉBEC, LA DOULCE PROVINCE, édité par le Chemin de fer national.

On trouvera, dans cette fort jolie brochure de soixante et quelques pages, une des plus intelligentes contributions à la littérature touristique. L'auteur qui a tenu la plume pour décrire la douce province, et l'artiste qui a tenu le crayon pour en dessiner les paysages, ont fait tous deux leur travail avec une sorte de piété patriotique. Tout, jusqu'à l'élégante couverture bleue pâle, fleurdelysée, et semée de feuilles d'érables d'or, fait de cette brochure beaucoup plus que de la littérature d'annonces.

LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

NOS PUBLICATIONS.

Le « Bréviaire du patriote canadien-français », (sermon de Mgr L.-A. Pâquet, commenté par le chanoine Emile Chartier), venait à peine de paraître que plusieurs collèges nous en faisaient des commandes généreuses, dont l'une, entr'autres, allant jusqu'à 100 exemplaires. C'est dire le grand succès qui attend cette nouvelle publication. Un de nos critiques en exposera prochainement le mérite. Mais les deux noms qui apparaissent sur la couverture suffisent déjà à recommander ce « Bréviaire » patriotique, destiné non seulement à la jeunesse masculine, mais à toute la jeunesse qui veut appuyer sur des idées substantielles son sentiment national.

La « Sève immortelle », roman posthume de Laure Conan, vient aussi de s'ajouter à notre « Bibliothèque d'Action française ». On aura lu plus haut le bel article que consacre à l'ouvrage Henri d'Arles, et l'émouvant « avant-propos » de M. Thomas Chapais. Et l'on a pu voir à quelle hauteur l'un et l'autre placent cette nouvelle oeuvre de notre grande romancière. Par son caractère prenant et élevé, elle dépasse, dirons-nous après Henri d'Arles, tout ce qu'avait encore produit le talent si noble de Laure Conan. A la veille des distributions de prix, peu de volumes méritent autant que celui-là d'être mis entre les mains des enfants canadiens-français. Avec une émotion contagieuse, il leur prêchera la fidélité à la patrie.

Le mois dernier, nous annoncions la réimpression du « Dollard » de Joyberte Soulanges. Ce mois-ci nous avons dû réimprimer un autre de nos volumes : « Chez nos ancêtres », de l'abbé Lionel Groulx, qui atteint ainsi sa troisième édition. Quelle meilleure preuve du crédit qu'obtiennent les ouvrages de notre « Bibliothèque d'Action française » ! Un pédagogue distingué nous le disait récemment : « C'est vous qui incontestablement possédez la meilleure collection d'ouvrages pour enfants et jeunes gens, et c'est à l'Action française qu'il faut venir chercher nos livres de fonds pour distribution de prix. »

LE MESSAGE AUX CATHOLIQUES DE FRANCE.

M. l'abbé Philippe Perrier et M. Anatole Vanier avaient signé, au nom de la Ligue d'Action française, le message collectif adressé par les 4,000,000 de Français d'Amérique aux Catholiques de France, message dont l'initiative, nous pouvons bien le dire maintenant, revient à l'un de nos directeurs. M. l'abbé Perrier, notre président, a reçu du Général de Castelnau, la lettre suivante que nous conserverons précieusement dans nos archives :

Paris, le 4 avril 1925.

A M. l'abbé Philippe Perrier,
Président de la Ligue d'Action Française,
369, rue Saint-Denis, Montréal.

Messieurs,

Atteints comme nous, en Catholiques et en Français, par les actes d'un gouvernement sectaire qui fait tout au rebours des pensées, des traditions, et des intérêts de la vraie France, vous venez joindre vos voix à celle de la Mère-Patrie, pour protester, d'abord, contre les mesures injustes, vexatoires et persécutrices envers l'Eglise et envers les Catholiques, pour éclairer ensuite, les esprits obscurcis, sur le tort fait au prestige et à la grandeur de la France par de tels actes.

Merci de vous dresser à nos côtés. Dieu permettra, j'en ai le ferme espoir, qu'enfin ses ennemis soient confondus et que se lève de nouveau le pur idéal de la France chrétienne, la France de toujours.

Général de CASTELNAU.

NOS CONFÉRENCES.

M. l'abbé Groulx qui continue de racheter d'anciennes promesses, allait parler récemment de « Fierté patriotique » aux élèves du Collège de Saint-Laurent. Le conférencier fut accueilli d'une façon charmante dans ce milieu où notre oeuvre compte depuis longtemps d'ardentes et efficaces sympathies. La moindre satisfaction de notre directeur ne fut point de recevoir des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, société littéraire du collège, cette lettre qui lui a prouvé l'efficacité de sa conférence : « Soyez assuré, monsieur l'abbé, que la semence de votre parole produira des fruits dignes de notre histoire, de notre langue et de notre foi... Nous osons former le voeu de vous entendre encore dans notre *Alma Mater*, développer ces thèmes qui nous sont si chers et si utiles à notre pays. »

LA FÊTE DE DOLLARD.

A l'heure où nous portons ces feuilles à l'imprimeur, la fête du prochain 24 mai s'annonce sous les plus heureux auspices. Toutes nos « Roses de Dollard » sont vendues et nous aurons une fois de plus le léger désagrément de n'avoir pas su prévoir le chiffre toujours grossissant des commandes. Pour marquer l'ampleur que cette année la fête va prendre encore, signalons la remarquable initiative de Notre-Dame-du-Lac où le dimanche, 24 mai, l'on jouera en plein air, avec 200 figurants, « Gloire à Dollard », pièce à spectacle de M. l'abbé Perrin. Le soir, notre excellent ami, le Dr L.-F. Dubé, fera une conférence sur la « Tragédie acadienne », puis il y aura représentation de « Peuple sans histoire », du Frère Marie-Victorin. Comment veut-on qu'après une telle journée et de tels spectacles, une population ne soit pas profondément remuée?

LA REVUE.

Nous comptons entreprendre prochainement une campagne de propagande en faveur de notre revue. Notre situation financière nous permettra bientôt d'accroître et de multiplier nos organes de propagande. Si l'*Action française*, partie de rien, sans un sou dans sa caisse, a traversé, comme toutes les oeuvres, des heures difficiles, la période de gêne achève pour elle. Les encouragements de nos amis furent tels, en ces derniers temps, que notre oeuvre est en train d'acquérir une armature puissante et solide qui autorise tous les espoirs et fait caresser bien des rêves. Mais nous n'oublions pas en tout cela et nos amis ne doivent pas oublier que l'oeuvre de propagande intellectuelle, et par conséquent la Revue, reste pour nous tous l'oeuvre principale. C'est pour répandre et faire triompher des idées que l'*Action française* a été fondée; elle ne veut durer que pour cette même fin. Que nos amis continuent d'aider nos entreprises parallèles, celles qui soutiennent la propagande intellectuelle, fort bien; mais qu'ils ne cessent point pour cela de parler de la Revue, de la faire lire, de lui trouver des lecteurs et des abonnés. Qu'ils utilisent à cette fin les nombreux témoignages d'approbation que l'on veut bien nous accorder. Et, pour cette fois, nous extrayons de notre corres-

pondance, ces lignes qui sont d'un prêtre acadien, curé d'une paroisse du Cap Breton, Nouvelle-Ecosse: « Je lis votre *Action française* et je l'admire. Vous faites là une oeuvre méritoire pour la patrie et pour l'Eglise. Frappez, bûchez sans relâche; il en restera quelque chose. »

NOTRE SERVICE DE RELIURE.

Il y a longtemps que nous désirons greffer à notre oeuvre un service de reliure pour accommoder clients et amis. Nous pouvons même dire que c'était chose déjà faite; et nous offrons, pour distributions de prix, des reliures dont tous reconnaissent à la fois l'élégance et le bon marché. Nous avons pris les moyens de développer ce service. Qu'on veuille prendre note de la chose, passer à nos bureaux ou s'informer de nos conditions et de nos prix. Nous promettons des surprises.

Jacques BRASSIER.

NOUVEAUTÉS DE FRANCE

François Bernard. — Les plus belles larmes , format 3 x 11½, 140 pp.....	.75
Fernand Laudet. — Histoire populaire de Jésus , format 3¼ x 5, 260 pp. (27e mille).....	.20
Abbé Arnauld d'Agnel et le docteur d'Espinay. — Psychologie et psychotérapie éducative , format 5 x 7½, 608 pp.	1.20
Martin Grabmann. — La somme théologique de S. Thomas d'Aquin , format 5½ x 8, 170 pp.....	1.00
Hubert Bourgin. — Cinquante ans d'expérience démocratique , format 5½ x 8, 322 pp. (3e vol. des Cahiers de la Victoire).....	1.00
Charles Maurras. — L'Allée des philosophes , format in-12, 269 pp.....	.75
John Carpentier. — Théodore de Banville , format in-12, 260 pp.....	.75
Antoine Albalat. — Comment on devient écrivain , format in-12, 280 pp.....	.75
Emile Baumann. — Saint Paul , in-12, 350 pp.....	.75

Qualité

36 ANS D'EXISTENCE

Service

L'Action française

imprimée dans nos ateliers, est une preuve de l'excellence de notre travail.

Nous imprimons tout : Cartes d'affaires, entêtes de lettres, programmes, livres, revues, brochures, etc., etc., **à des prix très modérés.**

Tél. : EST 6264

ARBOUR & DUPONT

IMPRIMEURS-EDITEURS

249 est, LAGAUCHETIERE, MONTREAL

Près de la rue Saint-Denis

Mathématiques, sciences, lettres et langues
en français et en anglais.

Préparation aux examens. Cours classique.
Cours commercial. Leçons particulières.

RENÉ SAVOIE, I. C. et I. E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées

238, rue Saint-Denis

Téléphone: Est 6162

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Déposez vos économies à la
Banque Canadienne Nationale

Votre argent sera en sûreté.

- Il vous rapportera de l'intérêt.
- Il demeurera à votre disposition.
- Il assurera bon accueil à vos demandes éventuelles de crédit.
- Il contribuera à la prospérité économique du Canada français.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve . . . **\$11,000,000.**
Actif (au 29 novembre 1924) . **\$122,255,000.**

Vient de paraître:

LAURE CONAN

La Sève immortelle

Œuvre posthume

format in-12, 230 pages \$0.75

En vente au

Service de librairie de l'Action française

1735, rue Saint-Denis, - - Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Que voulez-vous devenir...

Chimiste ? Ingénieur ? Architecte ?

Pour chacune de ces trois carrières, il n'existe à Montréal, qu'une institution canadienne-française réellement accréditée :

L'École Polytechnique de Montréal

C'est là, et là seulement, qu'on donne une formation véritablement complète et solide.

Cours lumineux, pratique, d'une doctrine approfondie et sûre, matières enseignées par des pédagogues accomplis, spécialistes "calés" !

A l'école Polytechnique, vous n'acquerrez pas cette formation hâtive, superficielle, ces connaissances mal digérées des cours "en 6 mois, 25 leçons, succès garanti" : Vous y prendrez, au contraire, par un travail consciencieux et persévérant, le bagage scientifique et pratique nécessaire pour faire de vous "une autorité" dans la carrière que vous aurez embrassée.

L'École Polytechnique de Montréal

M. Augustin FRIGON, directeur

Téléph. Est 3477

228, rue Saint-Denis, Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

UNIVERSITE DE MONTREAL

QUEBEC

A TRAVERS LE CANADA

avec
L'UNIVERSITE DE MONTREAL
du 7 au 28 Juillet

Wagons et bateaux luxueux, personnel bilingue, service parfait.

Départ de Montréal,
gare Windsor

LE 7 JUILLET

\$365 tous frais compris

pour un lit du bas. Lit du haut, \$350. Lit du bas occupé par deux voyageurs, \$330 chacun. Salon-lits occupé par trois voyageurs \$380 chacun.

Notre invitation s'adresse à tous les Canadiens-Français et Franco-Américains, hommes et femmes. Tous seront les bienvenus.

Renseignements complets fournis par
l'Université de Montréal

ONTARIO

MANITOBA

SASKATCHEWAN

ALBERTA

COLOMBIE BRITANNIQUE

DOMINION DU CANADA

Tél. : Bur. Main 2600

Rés. Belair 3133

J.-E. Carpentier, L. A.

EXPERT COMPTABLE

VÉRIFICATEUR — LICENCIÉ EN COMPTABILITÉ

Chambre 34

232, rue Saint-Jacques, - - - Montréal

L'Ecole Française des Maîtres-Verriers au Canada.

.....Elle est dignement et excellemment représentée par la maison "Hobbs Manufacturing Co., Ltd", la plus importante au pays et dont les peintres verriers appartiennent tous à cette école illustre.

Vitreaux historiques et mythologiques Verrières religieuses, genre mosaïque

.....sont entièrement fabriqués et peints chez nous, par nos artistes européens. Notre représentant se chargera gratuitement de vous faire un devis, sur demande.

HOBBS MANUFACTURING Company, Limited

MA in 0583

444, rue Saint-Jacques, Montréal.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE

NEW-YORK — PLYMOUTH — LE HAVRE

par les paquebots rapides et de grand luxe

PARIS — FRANCE

NEW-YORK — LE HAVRE

par les paquebots à une classe de cabine

De GRASSE — LA SAVOIE —

ROCHAMBEAU — SUFFREN

BORDEAUX — HALIFAX — NEW-YORK

et retour NEW-YORK — BORDEAUX

par les paquebots de cabine

ROUSSILLON — LA BOURDONNAIS

Cuisine exclusivement française et vins
fournis gratuitement aux repas. - -

Les paquebots PARIS et De GRASSE ont une chapelle permanente
installée dans le grand salon et tous les paquebots sont munis
de tous les objets nécessaires à la célébration de la messe.

GENIN, TRUDEAU & CIE, Limitée

Agents Généraux

24 ouest, rue Notre-Dame - - Montréal

Tél.: MAIN 8346

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Emprunt de l'Archidiocèse de Toronto

(De la RENTE du 15 mai 1925)

Dans les provinces anglaises, les paroisses ne jouissent pas d'une autonomie aussi grande que dans le Québec. Chez nous, la fabrique, représentée par un corps de marguilliers et le curé, peut, avec l'approbation de l'Ordinaire, emprunter les sommes nécessaires à la construction ou à la réparation des édifices paroissiaux, hypothéquer ceux-ci, les transporter en garantie. Les francs-tenanciers catholiques peuvent aussi, par l'entremise de syndics, imposer leurs biens des sommes nécessaires au service des emprunts contractés pour des constructions. Les autorités diocésaines approuvent, autorisent, mais ne s'engagent pas directement.

Le régime des provinces anglaises diffère totalement du nôtre. Les paroissiens construisent leurs locaux — églises, presbytères, écoles, hôpitaux — mais ces propriétés appartiennent à l'évêque *ès-qualité*. Celui-ci seul peut les posséder, les hypothéquer ou les vendre, comme seul il peut effectuer les emprunts, dont toutefois les paroissiens se rendent responsables. L'évêque est le fidéicommissaire de tous les biens du diocèse.

Sous ce régime, les emprunts de diocèses, outre leur garantie spécifique (dans le cas de l'Archidiocèse de Toronto, une première hypothèque portant sur des propriétés d'une valeur de \$1,700,000) sont garantis par la corporation épiscopale en sa qualité de fidéicommissaire, de sorte que tous les biens du diocèse, même ceux qui ne sont grevés d'aucune hypothèque particulière, font partie du gage de tous les emprunts contractés par l'évêque. Les corporations épiscopales, qui, comme celle de Toronto, possèdent des biens évalués à plusieurs millions, jouissent d'un très large crédit auprès des banques. Mais comme les banques exigent un taux d'intérêt très élevé, les autorités diocésaines préfèrent recourir au crédit public; l'argent coûte moins cher, et, au surplus, le remboursement en est réparti sur plusieurs années au lieu d'être exigible en bloc et à court terme.

Les obligations de l'Archidiocèse de Toronto que vend actuellement la maison VERSAILLES-VIDRICAIRE-BOULAIS (limitée), sont donc entourées de toute la garantie désirable et constituent une excellente valeur de portefeuille.


**Versaillès Vidricaire
Boulaïss**
LIMITÉE

BANQUIERS

MONTREAL QUÉBEC TROIS-RIVIÈRES

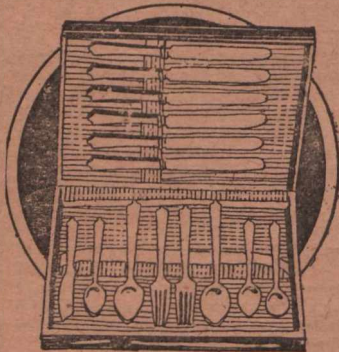
Bureau-Chef: immeuble Versaillès, Montréal

Tél.: MA in 7080-1-2

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —
son bénéfice, le vôtre et le nôtre.

Suggestions pour Cadeaux de Noces

Notre rayon d'argenterie et de bijouterie vous offre mille et une suggestions pour les cadeaux de nocces que vous pouvez être appelé à donner.



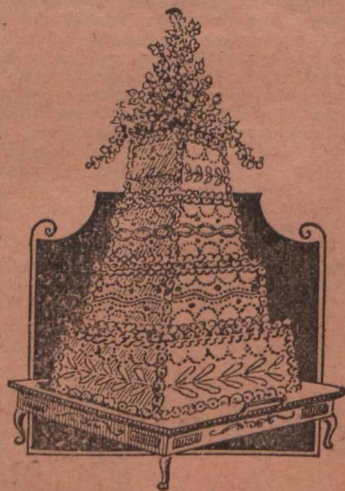
Spécial

Coutellerie de 26 morceaux, marque 1847 Rogers Bros, modèle "ANNIVERSARY", dans une jolie boîte: 6 couteaux de table, 6 cuillers, 6 fourchettes, 6 cuillers à thé, 1 couteau à beurre et 1 cuiller à sucre **\$28.85**

Assiettes à tartes, en pyrex, pouvant aller au four; base en métal plaqué Britannia, avec poignée solide . **\$3.95**

Gâteaux de Noces

Nous faisons, à notre propre pâtisserie, les plus magnifiques gâteaux de nocces, à 1, 2, 3, 4 ou 5 étages; toutes dimensions et formes désirées. Ces gâteaux sont faits sur commande. Vous pouvez vous inspirer des modèles exposés à notre rayon de pâtisserie. Grand choix de décorations de toutes sortes pour ces gâteaux.



Dupuis Frères

LIMITED

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, St-André, Demontigny, St-Christophe.
MONTREAL

ARBOUR et DUPONT, imprimeurs,
249 est. rue LaGauchetière.

Tél.: Est 6264

Montréal



25